

BALISAGE DES STRUCTURES ET DES OPTIONS TARIFAIRES DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL ET PISTES DE SOLUTIONS

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Rapport final

16 décembre 2016



ECONOLER



SOMMAIRE EXÉCUTIF

La politique énergétique 2030 du Gouvernement du Québec prévoit que la Régie de l'énergie, ci-après dénommée « Régie », doit produire un avis proposant des solutions tarifaires « qui s'inspirent des meilleures pratiques des autres États et territoires et qui visent, notamment une simplification des options offertes aux clients.»¹

Dans sa lettre du 10 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles demande à la Régie, en vertu de l'article 42 de sa loi constitutive, un avis sur des mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles en introduisant, par exemple, plus de souplesse et de proactivité dans la fixation des tarifs prévue dans la Loi sur la Régie de l'énergie (chapitre R-6.01). Le ministre souhaite que la réalisation de l'avis s'appuie sur un balilage par des experts et que des pistes de solution soient soumises à la consultation publique.

C'est dans ce contexte que la Régie a mandaté la firme Econoler afin qu'elle produise un rapport présentant un balilage des structures et des options tarifaires des distributeurs de gaz naturel en Amérique du Nord ainsi que les constats et pistes de solution susceptibles d'améliorer la situation des consommateurs québécois de gaz naturel.

Tout d'abord, Econoler a réalisé un balilage des structures et des options tarifaires visant à recueillir de l'information sur les pratiques tarifaires de distributeurs de gaz naturel nord-américains dans des juridictions ayant des similarités avec le Québec. Ainsi, la sélection des juridictions s'est aussi appuyée sur des considérations de la dynamique du marché de distribution de gaz naturel, dynamique présumée être exprimée par le nombre de distributeurs de gaz naturel actifs dans la juridiction et par la consommation totale de gaz naturel par les consommateurs de cette juridiction. Toujours aux fins du balilage des structures et des options tarifaires des distributeurs de gaz naturel, à l'exception du Québec pour lequel les deux distributeurs ont été sélectionnés, un seul distributeur a été sélectionné par juridiction essentiellement sur la base de considérations en lien avec l'étendue du réseau de distribution et la proportion relative de la consommation de gaz naturel des secteurs résidentiel, commercial (incluant institutionnel) et industriel. Les douze juridictions et treize distributeurs de gaz naturel de l'échantillon sont l'Alberta (Atco Gas), l'Indiana (Citizens Energy Group), l'Illinois (Ameren), l'Iowa (MidAmerican Energy), le Michigan (Michigan Gas Utilities), le Minnesota (Minnesota Energy Resources), l'État de New York (Con Edison), l'Ohio (Duke Energy), l'Ontario (Enbridge Gas Distribution), la Pennsylvanie (UGI Utilities), le Québec (Gazifère et Gaz Métro) et le Wisconsin (Wisconsin Power and Light Co.).

¹ R-3972-2016, pièce B-0001, p. 1



Les structures tarifaires des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon, plus précisément les items de coûts apparaissant sur les factures des clients, ont été énumérées et regroupées en grandes catégories : distribution de base, distribution variable, distribution fixe, fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires, coûts de programmes, autres cavaliers tarifaires et les taxes (autres que les taxes provinciales, les taxes d'État et les taxes fédérales usuelles). L'analyse des structures tarifaires des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon démontre que la structure tarifaire de Gaz Métro est en apparence plus simple que celle de la plupart des autres distributeurs de gaz naturel. Par exemple, Gaz Métro compte sept items de coûts facturables alors que certains autres distributeurs de gaz naturel peuvent en compter plus de dix. La simplicité de la facture signifie toutefois moins de transparence dans la répartition réelle des frais et moins de flexibilité lorsque des ajustements doivent être apportés à la tarification. Le nombre parfois élevé de cavaliers tarifaires de plusieurs distributeurs permet à ceux-ci d'effectuer des ajustements sans devoir changer les taux des autres items, ce qui peut faciliter la gestion des mises à jour des tarifs. Ces cavaliers tarifaires permettent aussi aux clients d'avoir le détail de la répartition des frais facturés.

Les options tarifaires offertes aux clients des distributeurs de gaz naturel ont également été détaillées. Plus précisément, le nombre de tarifs offerts par chaque distributeur, les critères de segmentation des tarifs, les tarifs accessibles aux clients résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que les tarifs dédiés à l'usage du gaz naturel pour les véhicules ont été identifiés. Un des constats de cette analyse est que Gaz Métro, avec quatre tarifs, est parmi les distributeurs proposant le moins de tarifs (le nombre de tarifs varie de 3 pour Michigan Gas Utilities à 19 pour Enbridge Gas Distribution). Il est intéressant de noter que pour la plupart des distributeurs de gaz naturel dont le nombre de tarifs est élevé, ce nombre élevé résulte d'une segmentation des tarifs en lien avec les options sur certains tarifs (ex. stockage) ou le territoire. Dans le cas d'EGD, plusieurs tarifs sont des tarifs pour des clients autres que commercial et industriel (ex. revente de GN et production électrique).

Ensuite, une analyse comparative des tarifs de distribution de six distributeurs (Gaz Métro, EGD, ATCO Gas, UGI Pennsylvania, Citizens Energy Group, Michigan Gas Utilities) a été réalisée pour quatre profils de consommation (résidentiel, commercial saisonnier, commercial constant, industriel). L'objectif de l'analyse comparative était de comparer la simplicité et la flexibilité tarifaire. L'exercice de compilation des coûts pour les six distributeurs a permis de faire un certain nombre d'observations, notamment qu'en général, l'estimation des coûts des différents items est plus compliquée pour les tarifs de Gaz Métro que pour ceux des autres distributeurs.

Des constats et des analyses découlant du balilage des différentes juridictions et des distributeurs de gaz naturel nord-américains ont permis de comparer les pratiques nord-américaines en matière de structures et d'options tarifaires.



Les principales pistes de solutions susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles, entre autres, en introduisant plus de souplesse et de proactivité dans les options et les structures tarifaires sont les suivantes :

- › Segmenter le tarif D1 pour créer un tarif dédié au secteur résidentiel;
- › Augmenter le nombre d'items facturés aux clients pour plus de transparence;
- › Réduire le nombre de paliers de facturation;
- › Augmenter la flexibilité de l'offre de services

Réalisant que l'élaboration et la mise en œuvre des pistes de solutions doivent s'appuyer sur des recherches et des analyses plus exhaustives, l'étape suivante serait de développer ces concepts préliminaires afin d'évaluer leur réelle attractivité auprès des consommateurs de gaz naturel et leur applicabilité au contexte réglementaire actuel, et afin d'évaluer l'impact que ces pistes auraient sur la structure tarifaire, les coûts de distribution de la clientèle visée par chacune des pistes de solution et l'impact sur les coûts de distribution de l'ensemble de la clientèle (inter-financement).

En conclusion, un balisage des structures et des options tarifaires de treize distributeurs de gaz naturel d'Amérique du Nord a été réalisé. Ce balisage a permis de comparer les pratiques nord-américaines en matière de structures et d'options tarifaires. Plusieurs pistes de solutions susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles permettant, entre autres, d'introduire plus de souplesse et de proactivité dans les options et les structures tarifaires ont été présentées.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1 BALISAGE DES STRUCTURES ET DES OPTIONS TARIFAIRES	2
1.1 Échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel.....	2
1.1.1 Échantillon de juridictions canadiennes et américaines.....	3
1.1.2 Échantillon des distributeurs de gaz naturel canadiens et américains	4
1.1.3 Présentation des caractéristiques de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel	5
1.2 Balilage des structures et des options tarifaires	9
1.2.1 Structures et options tarifaires.....	9
1.2.2 Structures tarifaires détaillées	18
2 ANALYSE COMPARATIVE	24
2.1 Profils types.....	24
2.1.1 Profil du secteur résidentiel (profil 1)	24
2.1.2 Profils du secteur commercial saisonnier (profils 2).....	25
2.1.3 Profil du secteur commercial constant (profil 3).....	25
2.1.4 Profil du secteur industriel (profil 4)	26
2.2 Analyse des coûts de distribution.....	27
3 CONSTATS, PISTES DE SOLUTIONS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	31
3.1 Constats et pistes de solutions.....	31
3.2 Interprétation des résultats.....	34
4 CONCLUSION.....	35
ANNEXE I CHOIX DES JURIDICTIONS	36
ANNEXE II CHOIX DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL.....	39
ANNEXE III DÉTAIL DES TARIFS UTILISÉS POUR L'ANALYSE COMPARATIVE	42
ANNEXE IV CONSOMMATION MENSUELLE DES PROFILS TYPES.....	54
ANNEXE V ANALYSE COMPARATIVE	55



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel (1 de 2).....	7
Tableau 2 : Présentation de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel (2 de 2).....	8
Tableau 3 : Structure des tarifs (items de coûts apparaissant sur les factures) (1 de 2)	12
Tableau 4 : Structure des tarifs (items de coûts apparaissant sur les factures) (2 de 2)	13
Tableau 5 : Options tarifaires (1 de 2)	16
Tableau 6 : Options tarifaires (2 de 2)	17
Tableau 7 : Sommaire de l'accès au service et des frais de distribution des distributeurs de gaz naturel qui font l'objet de l'analyse comparative	19
Tableau 8 : Consommation de gaz naturel par province et par secteur	36
Tableau 9 : Juridictions américaines	37
Tableau 10 : Distributeurs de gaz naturel canadiens cernés pour le balisage	39
Tableau 11 : Distributeurs de gaz naturel américains cernés pour le balisage (1 de 2)	40
Tableau 12 : États et distributeurs de gaz naturel américains cernés pour le balisage (2 de 2)	41
Tableau 13 : Détail de la structure tarifaire de Gaz Métro	42
Tableau 14 : Détail de la structure tarifaire d'EGD	44
Tableau 15 : Détail de la structure tarifaire d'ATCO Gas	46
Tableau 16 : Détail de la structure tarifaire pour de UGI Utilities	48
Tableau 17 : Détail de la structure tarifaire de Citizens Energy Group	50
Tableau 18 : Détail de la structure tarifaire de Michigan Gas Utilities	52
Tableau 19 : Profils types de consommation mensuelle	54

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel	3
Figure 2 : Ventilation des montants de distribution annuels fixes et variables facturés pour les quatre profils types.....	28
Figure 3 : Ventilation des montants facturés pour les quatre profils types	55
Figure 4 : Sommaire des coûts pour le profil 1 - résidentiel.....	56
Figure 5 : Sommaire des coûts pour le profil 2 – commercial saisonnier	56
Figure 6 : Sommaire des coûts pour le profil 3 – commercial stable.....	57
Figure 7 : Sommaire des coûts pour le profil 4 – industriel	57



ABRÉVIATIONS

AGA	American Gas Association
CAD	Dollar canadien
DJC	Degré-jour de chauffage
EGD	Enbridge Gas Distribution
GJ	Gigajoule
GN	Gaz naturel
km	Kilomètre
m ³	Mètre cube
Mcf	Millier de pieds cubes
MGU	Michigan Gas Utilities
N-D	Donnée non disponible
°C	Degré Celsius
OMA	Obligation minimale annuelle
Régie	Régie de l'énergie du Québec
SPEDE	Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre
therm	1 therm = 0,105506 GJ



INTRODUCTION

La politique énergétique 2030 du Gouvernement du Québec prévoit que la Régie de l'énergie, ci-après référée à la « Régie », doit produire un avis proposant des solutions tarifaires « qui s'inspirent des meilleures pratiques des autres États et territoires et qui visent, notamment une simplification des options offertes aux clients.»²

Dans sa lettre du 10 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles demande à la Régie, en vertu de l'article 42 de sa loi constitutive, un avis sur des mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles en introduisant, par exemple, plus de souplesse et de proactivité dans la fixation des tarifs prévue dans la Loi sur la Régie de l'énergie (chapitre R-6.01). Le ministre souhaite que la réalisation de l'avis s'appuie sur un balisage par des experts et que des pistes de solution soient soumises à la consultation publique.

C'est dans ce contexte que la Régie a mandaté la firme Econoler afin qu'elle produise un rapport présentant un balisage des structures et des options tarifaires des distributeurs de gaz naturel en Amérique du Nord ainsi que les constats et pistes de solution susceptibles d'améliorer la situation des consommateurs québécois de gaz naturel.

Le présent rapport présente un balisage des structures tarifaires de différents distributeurs nord-américains (section 1), les résultats de l'analyse comparative de la tarification pour des profils de consommation types (section 2), les constats, les pistes de solutions visant à simplifier la structure tarifaire ainsi qu'un énoncé des limites d'interprétation des résultats (section 3) et finalement la conclusion de l'étude (section 4).

² R-3972-2016, pièce B-0001, p. 1



1 BALISAGE DES STRUCTURES ET DES OPTIONS TARIFAIRES

Le balilage des structures et des options tarifaires vise à recueillir de l'information sur les pratiques tarifaires de distributeurs de gaz naturel nord-américains dans des juridictions ayant des similarités avec le Québec. Cette section décrit l'approche utilisée pour effectuer ce balilage ainsi que les résultats de cet exercice.

1.1 Échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel

Aux fins du balilage des structures et des options tarifaires des distributeurs de gaz naturel de l'Amérique du Nord, un échantillon de juridictions et de distributeurs (un par juridiction) a été sélectionné. Étant donné qu'une proportion importante de la consommation de gaz naturel au Québec est utilisée aux fins de chauffage, les juridictions dans lesquelles les besoins de chauffage sont très faibles ou inexistant, dont le Mexique, ont été exclues du balilage nord-américain.

Au Canada et aux États-Unis, les structures et les options tarifaires sont régies par des organismes de régulation qui exercent le pouvoir qui leur est conféré sur le territoire d'une province (au Canada) ou d'un état (États-Unis). Conséquemment, aux fins de la présente analyse, une juridiction est une province canadienne ou un état américain.

La sélection des juridictions de l'échantillon qui ont été l'objet du balilage a été motivée par un souci de comparer les pratiques tarifaires de juridictions similaires à celle du Québec en matière de conditions météorologiques et d'étendue du réseau de distribution de gaz naturel. La sélection des juridictions s'est aussi appuyée sur des considérations de dynamisme du marché de distribution de gaz naturel, dynamisme présumée être exprimée par le nombre de distributeurs de gaz naturel actifs dans la juridiction et par la consommation totale de gaz naturel par les consommateurs de cette juridiction.

Toujours aux fins du balilage des structures et des options tarifaires des distributeurs de gaz naturel, un seul distributeur a été sélectionné par juridiction, à l'exception du Québec. Les deux distributeurs de gaz naturel du Québec, Gaz Métro et Gazifère, ont été sélectionnés pour l'échantillon malgré le fait que Gaz Métro distribue environ 97 % du gaz naturel consommé au Québec. Les autres distributeurs de gaz naturel sélectionnés pour le balilage étaient essentiellement ceux qui, autant que possible, démontrent des caractéristiques similaires à celles de Gaz Métro, notamment l'étendue du réseau de distribution et la proportion relative de la consommation de gaz naturel des secteurs résidentiel, commercial (incluant institutionnel)³ et industriel.

Ainsi, un échantillon de douze juridictions et treize distributeurs de gaz naturel a été sélectionné. L'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel est illustré à la Figure 1.

³Dans ce rapport, le secteur commercial inclue également le secteur institutionnel.



Figure 1 : Échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel

Les sections qui suivent décrivent plus en détail l'échantillon de juridictions et distributeurs de gaz naturel.

1.1.1 Échantillon de juridictions canadiennes et américaines

L'échantillon de juridictions sélectionné pour le balisage des structures et des options tarifaires inclut les principales juridictions canadiennes et américaines en ce qui a trait au volume de consommation de gaz naturel.



Les trois provinces canadiennes de l'échantillon sont l'Alberta, l'Ontario et le Québec représentent les principaux marchés canadiens avec 83 % de la consommation totale de gaz naturel du Canada (Tableau 8, Annexe I).

Les neuf États américains de l'échantillon sont l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Michigan, le Minnesota, New York, l'Ohio, la Pennsylvanie et le Wisconsin. Ils sont tous situés dans le Nord-est américain. La consommation de gaz naturel de ces neuf États représente 36 % de la consommation totale de gaz naturel des États-Unis. (Tableau 9, Annexe I).

L'échantillon de juridictions canadiennes et américaines présenté à la Figure 1 répond aux grands principes énoncés à la section 1.1 :

- › Elles font partie des marchés de gaz naturel les plus dynamiques, soit ceux avec les plus gros volumes de gaz naturel pour chacun des secteurs résidentiel, commercial et industriel. De plus, elles comprennent toutes une consommation importante de gaz naturel dans le secteur industriel.
- › Elles comprennent, pour la plupart, un nombre élevé de distributeurs de gaz naturel, démontrant ainsi que leur marché de distribution du gaz naturel est dynamique.
- › L'écart entre les degrés-jours de chauffage (DJC) du Québec et de chacune des juridictions est relativement faible (moins de 30 % d'écart). Ces États comportent donc des ressemblances avec le Québec en ce qui concerne leurs besoins de chauffage et conséquemment de leur profil annuel de consommation.

1.1.2 Échantillon des distributeurs de gaz naturel canadiens et américains

L'échantillon de distributeurs de gaz naturel sélectionné pour le balilage des structures et des options tarifaires inclut un seul distributeur par juridiction qui, autant que possible, démontre des caractéristiques similaires à celles de Gaz Métro, le plus grand distributeur de gaz naturel de l'échantillon pour le Québec. Puisque le processus de révision par l'organisme de régulation des options et des structures tarifaires est le même pour tous les distributeurs d'une même juridiction, un seul distributeur par juridiction de gaz naturel est suffisant afin d'étudier et de comparer les options et les structures tarifaires des juridictions à l'étude avec celle du Québec. Afin de sélectionner le distributeur de gaz naturel pour chaque juridiction, les différents distributeurs de gaz naturel d'une même juridiction ont été sommairement comparés entre eux et ceux ayant les structures les plus simples ont été retenus.

Les quatre distributeurs canadiens de gaz naturel de l'échantillon sont ATCO Gas (Alberta), Enbridge Gas Distribution (Ontario), Gazifère (Québec) et Gaz Métro (Québec).

Les neuf distributeurs américains de gaz naturel de l'échantillon sont Ameren (Illinois), Citizens Energy Group (Indiana), MidAmerican Energy (Iowa), Michigan Gas Utilities (Michigan), Minnesota



Energy Ressources (Minnesota), Con Edison (New York), Duke Energy (Ohio), UGI Utilities (Pennsylvanie), Wisconsin Power and Light Co. (Wisconsin).

L'échantillon de distributeurs de gaz naturel présenté à la Figure 1 répond aux grands principes énoncés à la section 1.1 :

- › La répartition de la consommation annuelle de gaz naturel pour chacun des secteurs résidentiel, commercial et industriel se rapproche de celle de Gaz Métro;
- › Le volume annuel de gaz naturel distribué par kilomètre de réseau de distribution varie de 98 à 808 m³, soit en moyenne un écart de 35 % avec le volume distribué par kilomètre de Gaz Métro (380 m³/km).
- › situent entre 3 100 et 5 000, soit moins de 30 % d'écart avec les 4 400 DJC dans le cas du Québec.

1.1.3 Présentation des caractéristiques de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel

Le Tableau 1 et le Tableau 2 présentent les principales caractéristiques de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel sélectionnés pour le balilage des structures et des options tarifaires.

Les caractéristiques des juridictions présentées dans ces tableaux incluent le nombre de distributeurs de gaz naturel par juridiction, les volumes de gaz naturel distribués annuellement, la répartition de la consommation annuelle par secteur (résidentiel, commercial et industriel), ainsi que les degrés-jours de chauffage (DJC) du territoire desservi par les distributeurs de gaz naturel.

Les caractéristiques des distributeurs de gaz naturel incluent les volumes de gaz naturel distribués annuellement et leur répartition par secteur (résidentiel, commercial et industriel) ainsi que la longueur du réseau de distribution, incluant les conduites principales et les branchements. Un réseau de distribution, comme définit Gaz Métro, n'inclut que les conduites principales, alors que pour les distributeurs américains, le réseau de distribution inclut également les branchements. Dans le présent rapport, la deuxième définition, soit celle des distributeurs américains, est donc utilisée. Ainsi, 4 185 km de conduites de branchement ont été ajoutés aux 10 830 km de conduites principales de Gaz Métro. L'information permettant de confirmer si l'étendue du réseau de Gazifère mentionnée au Tableau 1 inclut ou non les branchements n'a pu être obtenue.

Econoler constate pour les juridictions de l'échantillon sélectionné que :

- › Chacune des trois provinces canadiennes compte au moins deux distributeurs de gaz naturel.
- › Les États américains comptent un nombre élevé de distributeurs. Ce nombre varie de 15 pour le Michigan à 89 pour l'Illinois.



- › Chaque juridiction constitue un marché dynamique : la consommation de gaz naturel de chacune est supérieure à celle du Québec. De plus, la proportion de la consommation de gaz naturel de l'ensemble des secteurs commercial et industriel des juridictions autres que le Québec se situe entre 47 % et 91 %, et est supérieure à 50 % pour toutes les juridictions, à l'exception de l'État de New York. En comparaison, la proportion de la consommation de l'ensemble de ces deux secteurs est de 89 % pour le Québec.
- › Les DJC des territoires desservis par les distributeurs de gaz naturel dans ces juridictions se situent entre 3 100 et 5 000, soit moins de 32 % d'écart avec les 4 400 DJC dans le cas du Québec.

De plus, les principales caractéristiques des distributeurs de gaz naturel démontrent ce qui suit :

- › Dans la plupart des juridictions nord-américaines pour lesquelles des besoins de chauffage sont comparables à ceux au Québec, le gaz naturel est utilisé comme source principale de chauffage. Cette situation est très différente de celle du Québec où une majorité de résidences utilise l'électricité comme source de chauffage. Malgré cet élément distinctif, les distributeurs formant l'échantillon ont comme similarité avec Gaz Métro une consommation de gaz naturel relativement faible par le secteur résidentiel : La proportion de gaz naturel consommée par le secteur résidentiel est inférieure ou égale à 40 % pour tous les distributeurs de l'échantillon. Cette proportion est inférieure à 30 % pour huit des treize distributeurs de l'échantillon, se rapprochant ainsi de la proportion de 10 % dans le cas de Gaz Métro.
- › L'étendue du réseau de distribution des distributeurs formant l'échantillon se situe entre 930 km et 47 000 km. La médiane de l'échantillon est de 14 000 km, ce qui est de l'ordre de grandeur de l'étendue du réseau de distribution de Gaz Métro (15 000 km).

Les similarités entre les juridictions et entre les distributeurs de gaz naturel formant l'échantillon fournissent ainsi de solides bases pour l'analyse comparative des options et des structures tarifaires.

Tableau 1 : Présentation de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel (1 de 2)

Juridiction	Québec	Québec	Pennsylvanie	Ohio	New York	Indiana	Illinois
Caractéristiques de la juridiction							
Organisme de régulation	Régie de l'énergie	Régie de l'énergie	Public utilities Commission	Ohio Public Utilities Commission	New York State Service Commission	Indiana Utility Regulatory Commission	Illinois Commerce Commission
Nombre de distributeurs de gaz naturel présents sur le territoire	2	2	34	48	26	40	89
Consommation de gaz naturel (millions de m ³) et proportion de la consommation par les secteurs résidentiel, commercial et industriel ⁴	5 906 11%, 33%, 56%	5 906 11%,33%,56%	18 946 39%, 25%, 36%	23 470 40%, 23 %, 38 %	25 090 53%, 37 %, 10 %	18 124 25 %, 15 %, 60 %	29 662 47%, 24%, 29%
Conditions météorologiques (DJC)	4 400 ⁵	4 400 ⁴	3 100	3 100	3 200	3 100	3 300
Distributeur de gaz naturel							
Distributeur de gaz naturel	Gaz Metro	Gazifère	UGI Utilities	Duke Energy	Con Edison	Citizens Energy Group	Ameren
Distribution de gaz naturel (millions de m ³) et proportion de la consommation par les secteurs résidentiel, commercial et industriel	5 706 10%, 31%,59%	178 40%, 36%, 24%	3 600 20 %, 22 %, 58%	2 000 41%, 32 %, 27 %	9 700 27 %, 36 %, 37%	1 400 39 %, 28 %, 33 %	4 600 33%, 23 %,44%
Étendue du réseau (km)	15 000	930	12 000	15 000	12 000	14 000	47 000

⁴ Les données pour les États américains datent de 2014 et proviennent de l'International Energy Agency (IEA). Celles pour les provinces canadiennes sont pour la période débutant le 1^{er} septembre 2015 et se terminant le 31 août 2016 et proviennent de CANSIM.

⁵ Donnée issue d'Environnement Canada, données climatiques de 1981 à 2010 pour la station de Montréal/Pierre Eliot Trudeau INTL (DJC à 18°C)

Tableau 2 : Présentation de l'échantillon de juridictions et de distributeurs de gaz naturel (2 de 2)

Juridiction	Ontario	Alberta	Michigan	Minnesota	Iowa	Wisconsin
Caractéristiques de la juridiction						
Organisme de régulation	Ontario Energy Board	Alberta Utilities Commission	Michigan Public Service Commission	Public Utilities Commission	Iowa Utilities Board	Public Service Commission of Wisconsin
Nombre de distributeurs de gaz naturel présents sur le territoire	3	2	15	45	61	13
Consommation de gaz naturel (millions de m ³) et proportion de la consommation par les secteurs résidentiel, commercial et industriel ⁶	25 244 36 %, 23 %, 42 %	40 149 10 %, 7 %, 84 %	20 995 49 %, 26 %, 25 %	12 537 34 %, 26 %, 40 %	8 920 25 %, 19 %, 56 %	11 606 38 %, 27 %, 35 %
Conditions météorologiques (DJC)	3 500 ⁷	5 000 ⁸	3 700	4 300	3 600	4 000
Distributeur de gaz naturel						
Distributeur	Enbridge Gas Distribution	ATCO Gas	Michigan Gas Utilities	Minnesota Energy Ressources	MidAmerican Energy Company	Wisconsin Power and Light Co
Distribution de gaz naturel (millions de m ³) et proportion de la consommation par les secteurs résidentiel, commercial et industriel	11 800 29 %, 32 %, 39 %	N-D 41 %, 31 %, 28 %	2 400 16 %, 7 %, 77 %	2 100 20 %, 18 %, 62 %	3 600 29 %, 22 %, 49 %	1 700 19 %, 14 %, 67 %
Étendue du réseau (km)	37 000	40 000	12 000	13 000	36 000	12 000

⁶ Données de 2014 provenant de l'International Energy Agency (IEA)

⁷ Donnée issue d'Environnement Canada, données climatiques de 1981 à 2010 pour la station de Toronto, Ontario (DJC à 18°C)

⁸ Donnée issue d'Environnement Canada, données climatiques de 1981 à 2010 pour la station de Calgary INT, Alberta (DJC à 18°C)



1.2 Balilage des structures et des options tarifaires

Le résultat du balilage des structures et des options tarifaires des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon est présenté sommairement à la section 1.2.1 et en détail à la section 1.2.2. Le tarif D5 de Gaz Métro, qui est présentement en révision, a été exclu de ce balilage.

1.2.1 Structures et options tarifaires

Les structures tarifaires des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon sont résumées au Tableau 3 et au Tableau 4 où les différents items de coûts apparaissant sur une facture sont énumérés. Les termes utilisés sont ceux indiqués sur la facture de chaque distributeur. Les noms des items de coûts des distributeurs autres que Gaz Métro y sont indiqués en anglais pour faciliter toute référence à la documentation originale.

Les items de coûts facturés aux clients, sur la base de la structure tarifaire, sont également présentés dans le Tableau 3 et le Tableau 4. Ils ont été regroupés en sept grandes catégories :

- 1 Distribution de base : Cette catégorie regroupe les frais de base et tient compte des coûts de branchements et de compteurs. Selon les distributeurs, les items de cette catégorie peuvent prendre la forme ou non d'un cavalier tarifaire.
- 2 Distribution variable : Les frais de distribution variable sont ceux liés à la distribution du gaz naturel. Ils varient généralement en fonction du volume retiré. Cela comprend également les frais liés au dépassement du volume souscrit.
- 3 Distribution fixe : Les frais de distribution fixes incluent les frais facturés pour un volume souscrit ou pour la demande de pointe pour certains distributeurs.
- 4 Fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires : Cette catégorie regroupe les frais liés au gaz naturel fourni et à son transport jusqu'au réseau de distribution du distributeur. Elle peut aussi inclure les frais d'équilibrage et les ajustements liés aux inventaires. Selon les distributeurs, les items de cette catégorie peuvent prendre la forme ou non d'un cavalier tarifaire.
- 5 Coûts de programmes : Cette catégorie regroupe les coûts assumés par les distributeurs pour des programmes d'efficacité énergétique, des programmes de subventions aux segments de marchés résidentiels à faible revenu ou tout autre type de programme. Selon les distributeurs, les items de cette catégorie peuvent prendre la forme ou non d'un cavalier tarifaire.
- 6 Autres cavaliers tarifaires : Cette catégorie regroupe les cavaliers tarifaires qui ne font pas partie des catégories ci-dessus, comme dans le cas de redistribution d'une partie des profits du distributeur aux clients.
- 7 Taxes : Les taxes autres que les taxes provinciales, les taxes d'État et les taxes fédérales usuelles.



On note que le nombre d'items de coûts facturables varie d'une utilité à l'autre : Gaz Métro n'en compte que 7 (redevance des compteurs, distribution, fourniture, transport, équilibrage, ajustements et SPEDE⁹), alors que certains autres distributeurs de gaz naturel peuvent en compter plus de 10.

À l'intérieur même des grandes catégories de coûts, la segmentation des tarifs peut varier considérablement d'un distributeur à l'autre, par exemple :

- › Distribution de base :
 - Gaz Métro ne facture des frais de distribution de base qu'au tarif D1. Les autres tarifs de Gaz Métro n'ont pas de frais de distribution de base. Tous les autres distributeurs facturent des frais de distribution de base pour tous les tarifs
 - Gaz Métro et ATCO Gas facturent les frais de distribution de base comme étant des redevances de compteurs, alors qu'Enbridge Gas Distribution (EGD) et UGI Utilities les facturent comme étant des frais de service;
 - La plupart des distributeurs ne facturent qu'un seul item dans cette catégorie. Seule ATCO Gas facture deux items, dont un cavalier tarifaire (*Rider* en anglais) en guise d'ajustement au premier item.
- › Distribution fixe et variable :
 - La plupart des distributeurs ne facturent qu'un seul item dans cette catégorie. Seuls ATCO Gas et Minnesota Energy Resources facturent deux items, dont un en guise d'ajustement.
- › Fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires :
 - Les items regroupés sous « Fourniture et transport, équilibrage et ajustements aux inventaires » incluent par exemple l'équilibrage dans le cas de Gaz Métro et l'entretien des sites dans le cas d'EGD, alors qu'ils prennent la forme de divers cavaliers tarifaires pour de nombreux distributeurs de gaz naturel. Gaz Métro impose une obligation minimale annuelle (OMA) sur le volume transporté pour les clients au tarif D₃ et D₄.
- › Coûts de programme :
 - Deux distributeurs canadiens, EGD et ATCO Gas, n'ont aucun item identifié comme coût de programme.
 - Gaz Métro et Gazifère ont un item sous coûts de programme : il s'agit des frais associés au Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE).
 - Tous les distributeurs américains sauf un, Wisconsin Power and Light Co., facturent des items clairement identifiés comme étant des coûts de programme.

⁹ SPEDE Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre:



- › Autres cavaliers tarifaires :
 - Six distributeurs, dont Gaz Métro, n'ont aucun item de coûts correspondant à la catégorie « autres cavaliers tarifaires ».
 - Les sept autres distributeurs ont entre un et sept cavaliers tarifaires correspondant à cette catégorie.
- › Taxes :
 - Sept des treize distributeurs facturent des taxes ou des ajustements de taxes autres que les taxes provinciales, d'État et fédérales.
 - Les six autres distributeurs, dont Gaz Métro, ne facturent aucune autre taxe.

La structure tarifaire de Gaz Métro est en apparence plus simple que celle de la plupart des autres distributeurs de gaz naturel. Par exemple, le nombre d'items de coûts apparaissant sur la facture de Gaz Métro est moins élevé que celui de plusieurs autres distributeurs de gaz naturel : la simplicité de la facture signifie toutefois moins de transparence dans la répartition réelle des frais et moins de flexibilité lorsque des ajustements doivent être apportés à la tarification. Le nombre parfois élevé de cavaliers tarifaires de plusieurs distributeurs permet à ceux-ci d'effectuer des ajustements sans devoir changer les taux des autres items, ce qui peut faciliter la gestion des mises à jour des tarifs. Ces cavaliers tarifaires permettent aussi aux clients d'avoir le détail de la répartition des frais facturés.

Tableau 3 : Structure des tarifs (items de coûts apparaissant sur les factures) (1 de 2)¹⁰

		Gaz Métro	Gazifère	UGI Utilities	Duke Energy	Con Edison	Citizens Energy Group	Ameren
Distribution	De base	Redevance des compteurs ¹¹	Frais de service	Customer charge	Fixed delivery service charge	Minimum charge	Customer	Facility charge
	Fixe, Variable	Distribution	Distribution	Distribution	Usage charge	Distribution	Distribution	Delivery charge
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires		Fourniture, Transport, Équilibrage, Ajustements aux inventaires	Fourniture, Transport, Équilibrage, Ajustements	Rider B, Rider E	Rider GCR, Rider CCCR,	Rider for Gas cost recovery and Adjustments	Rider A, Rider B, Rider D,	Rider PGA, Rider S, Rider T, Rider VBA,
Coûts de programmes		SPEDE	SPEDE	Rider F, Rider G, Rider H	Rider MGP,	Rider D,	Rider E,	Rider GER, Rider QIP,
Autres cavaliers tarifaires		Aucun	Aucun	Rider C, Rider D	Rider EFBS, Rider DDR, Rider X, Rider ETR, Rider GSR, Rider PIPP, Rider MGP, Rider UE, Rider FBS, Rider AU, Rider AMRP, Rider SBS, Rider FTDC	Rider G, Rider H, Rider I, Rider J, Rider K	Rider F, Rider C,	Rider GEA, Rider TAR, Rider EF, Rider GC, Rider GUA, Rider NSM, Rider EFC,
Taxes autres que les taxes provinciales, d'État et fédérales		Aucune	Aucune	Rider A	Rider STR	Rider A	Aucune	2 Municipal

¹⁰ Les cavaliers tarifaires (rider) ne sont nécessairement pas applicables à l'ensemble des tarifs offerts par les distributeurs de gaz naturel.

¹¹ Gaz Métro ne facture des frais de distribution de base qu'au tarif D₁, contrairement aux autres distributeurs présentés dans le tableau qui en facturent pour tous les tarifs.

Tableau 4 : Structure des tarifs (items de coûts apparaissant sur les factures) (2 de 2)¹²

		EGD	ATCO Gas	Michigan Gas Utilities	Minnesota Energy Ressources	MidAmerican Energy Company	Wisconsin Power and Light Co
Distribution	De base	Frais de service	Redevance des compteurs, Rider S,	Customer Seasonal Service Charge	Customer	Service Charge	Customer
	Fixe, Variable	Distribution	Distribution, Rider S	Distribution	Distribution, Interim Rate Adjustment	Non-Gas Commodity Charge	Distribution
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires		Fourniture, Transport, Ajustements, Entretien des sites,	Rider T, Rider W, Rider L,	Gas Supply Acquisition Charge, Gas Cost Recovery Factor (GCR), Reservation Charge,	Natural Gas Cost, Purchase Gas Adjustment,	Gas Supply, Purchased Gas Adjustment	Gas Supply, Gas Supply Market Adjustment, Gas Supply Acquisition Charge, Pipeline Charges, Rider GCRM, Rider CBS, Rider DBS
Coûts de programmes		Aucun	Aucun	Energy Optimization (EO) Surcharges ,	Revenue Decoupling Mechanism, Conservation Cost Recovery Adj, Affordability Surcharge	Gas Energy Efficiency Cost Recovery	Aucun
Autres cavaliers tarifaires		Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Rider CIC	Applicable Gas Industry Transition Charges and Lost & Unaccounted for Gas Rate, Rider T-1
Taxes autres que les taxes provinciales, d'État et fédérales		Aucune	Rider A	Aucune	Municipal	Gas Tax Adjustment	Aucune

¹² Les cavaliers tarifaires (rider) ne sont nécessairement pas applicables à l'ensemble des tarifs offerts par les distributeurs de gaz naturel.



Les options tarifaires offertes par les distributeurs de gaz naturel de l'échantillon sont résumées au Tableau 5 et au Tableau 6. Ces tableaux présentent le nombre de tarifs offerts par chaque distributeur, les critères de segmentation des tarifs, les tarifs accessibles aux clients résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que les tarifs dédiés à l'usage du gaz naturel pour les véhicules.

En ce qui concerne les critères de segmentation des tarifs, ils sont généralement segmentés selon les critères suivant :

- › Volume : consommation de gaz naturel minimale ou maximale
- › Facteur d'utilisation : rapport entre volume consommé et le volume maximal souscrit
- › Profil : type de consommation annuelle (constante ou saisonnière)
- › Territoire : zone géographique des consommateurs
- › Interruptible : option d'interruption de distribution de gaz naturel
- › Tierce partie : possibilité d'obtenir des services (ex. fourniture ou transport) par un tiers
- › Usage : pour véhicules utilisant du gaz naturel

Concernant les options tarifaires des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon, on remarque au Tableau 5 et au Tableau 6 que :

- › Nombre de tarifs :
 - Gaz Métro, avec quatre tarifs, est parmi les distributeurs proposant le moins de tarifs. Seul Michigan Gas Utilities (trois tarifs) offre moins de tarifs;
 - Le nombre de tarifs varie de 3 pour Michigan Gas Utilities à 19 pour EGD, la médiane est de 8.
 - Il est intéressant de noter par contre que pour la plupart des distributeurs de gaz naturel dont le nombre de tarifs est élevé, c'est le cas notamment à cause d'une segmentation des tarifs en lien avec les options sur certains tarifs (ex. stockage) ou le territoire. Dans le cas d'EGD, plusieurs tarifs sont des tarifs pour des clients autres que commercial et industriel (ex. revente de GN et production électrique).
- › Segmentation des tarifs :
 - Tous les distributeurs segmentent les tarifs en fonction du volume retiré.
 - Plusieurs distributeurs, dont Gaz Métro, segmentent également les tarifs en fonction du facteur d'utilisation ou du profil de consommation.
 - Quelques distributeurs segmentent les tarifs en fonction du territoire. C'est le cas notamment de Minnesota Energy Resources et d'ATCO Gas. Ce dernier offre trois tarifs sur chacune des deux régions (Sud et Nord) qu'il dessert.
 - Un distributeur, Minnesota Energy Resources, segmente ses tarifs selon le fournisseur local de gaz naturel auprès duquel ses clients s'approvisionnent.



- Certains distributeurs comme EGD, UGI, segmentent leurs tarifs suivant la possibilité d'avoir la fourniture du gaz naturel d'une tierce partie.
- › Tarifs pour les clients résidentiels, commerciaux et industriels :
 - La plupart des distributeurs offrent des tarifs dédiés au marché résidentiel.
 - La plupart des distributeurs ont également un ou plusieurs tarif(s) qui sont offerts à la fois aux clients résidentiels et aux clients commerciaux ou industriels consommant de faibles volumes. C'est le cas notamment de Gaz Métro (tarif D1) et d'ATCO Gas (*Low Use*).
 - EGD propose un tarif pour les grands industriels (Rate 125), permettant à ces industriels ayant les ressources pour négocier eux même la fourniture, la compression, le transport et l'équilibrage, d'avoir un tarif de distribution compétitif. Ainsi EGD minimise de cette façon le contournement de leur réseau de distribution pour les centrales de production électrique utilisant du gaz naturel.
- › Tarifs dédiés à l'usage du gaz naturel pour les véhicules :
 - Quatre distributeurs de gaz naturel, Gazifère, Duke Energy, Con Edison et Citizens Energy Group ont des tarifs dédiés à l'usage de gaz naturel pour les véhicules.

Il est important de mentionner que les tarifs présenté au Tableau 5 et au Tableau 6 ne sont pas applicables aux clients industriels qui choisissent de contourner le réseau de distribution et de se raccorder directement au réseau de transport. Au Québec, contrairement au reste du Canada et aux États-Unis ou certains client peuvent se prémunir de cette option, les clients n'ont pas ce choix¹³. Dans le reste du Canada, 76 % du volume consommé par des clients industriels (incluant les volumes consommés pour la production électrique) ne passent pas par l'intermédiaire de distributeurs. Cette pratique est bien plus marquée en Alberta qui représente une part de 83% du volume consommé par les clients industriels canadiens directement raccordé au réseau de transport. Aux États-Unis 60 % du volume consommé par les clients industriels (incluant les volumes consommés pour la production électrique) contourne les distributeurs. Ce ratio est de 43 % en excluant les volumes de gaz consommé pour la production électrique.

¹³ Statistics Canada. *Table 129-0006 - Canadian monthly natural gas transmission, Canada and provinces, monthly*, CANSIM (database)

Tableau 5 : Options tarifaires (1 de 2)¹⁴

	Gaz Métro	Gazifère	UGI Utilities	Duke Energy	Con Edison	Citizens Energy Group	Ameren
Nombre de tarifs							
	4	9	12	18	10	7	6
Tarifcation							
Segmentation des tarifs	Volume, facteur d'utilisation, interruptible, tierce partie	Volume, interruptible, tierce partie, usage	Volume, facteur d'utilisation, interruptible, tierce partie,	Volume, interruptible, tierce partie, usage	Volume, profil, tierce partie, usage	Volume, profil, tierce partie, usage	Volume, profil, tierce partie,
Tarif de distribution résidentiel	D1	Tarif 2	Rate (R, <u>RT</u>)	Rate (RS, <u>RFT</u>) (<u>LI</u> , <u>GTS</u>)	Service (1, <u>9</u>) (<u>1</u> , <u>2</u>), Service (3, <u>9</u>) (<u>1</u> , <u>2</u>)	Rate D1, Rate D2	GDS-1
Tarif de distribution commercial	D ₁ , D ₃ , D ₄ , D ₅	Tarif 1 General, Tarif 3, Tarif 4, Tarif 5, Tarif 6, Tarif 8, Tarif 9,	Rate (N, <u>NT</u>), Rate DS, (<u>MBS</u> , <u>NSS</u>), Rate LFD, (<u>MBS</u> , <u>NNS</u>), Rate XD, (<u>MBS</u> , <u>NNS</u>), Rate IS, (<u>MBS</u> , <u>NNS</u>), Rate <u>GMB</u> , <u>GL</u>	Rate (GS-S, <u>FT</u>) (<u>GTS</u>), Rate (GS-L, <u>FT</u>) (<u>GTS</u>) Rate IT, (<u>AS</u> , <u>GTS</u> , <u>IMBS</u>), Rate <u>SS</u> , <u>SSIT</u> , Rate <u>DGS</u> , <u>SAC</u> , <u>GGIT</u>	Service (2 rate 1, <u>9</u>), Service (2 rate 2, <u>9</u>), Service 12 rate 1, Service 12 rate 2, Service 13, Service 19	Rate D3, Rate D4, Rate D5, Rate D9,	GDS-2, GDS-3, GDS-4, GDS-5, GDS-7,
Tarif de distribution industriel							
Tarif pour véhicules	Aucun	Tarif 7	Aucun	Rate NGV	Service 14	Rate D7	Aucun

¹⁴ Légende : Tarifs avec option de fourniture par un tiers, options sur certains tarifs (ex. stockage), tarifs autres que commercial & industriel (ex. revente de GN et production électrique)

Tableau 6 : Options tarifaires (2 de 2)¹⁵

	EGD	ATCO Gas	Michigan Gas Utilities	Minnesota Energy Resources	MidAmerican Energy Company	Wisconsin Power and Light Co
Nombre de tarifs						
	19	6	3	12	5	8
Tarification						
Segmentation des tarifs	Volume, facteur d'utilisation, tierce partie,	Volume, territoire, tierce partie,	Volume, tierce partie,	Volume, territoire, interruptible, tierce partie,	Volume, Interruptible, tierce partie,	Volume, profil, interruptible, tierce partie,
Tarif de distribution résidentiel	Rate 1	Low use (North, South)	Residential	GS (NNG, Cons., Albert-Lea)	SVF	GG-1
Tarif de distribution commercial	Rate (6, 6-T), [Rate 100, Rate 110 Rate 115], Rate 135,	Low use (North, South),	SGS, LGS	GS (NNG, Cons., Albert Lea)	Rate (SVF, <u>ST</u> , <u>STM</u>),	GC-1F, GC-2F, GC-3 F/I, GC-4 F/I, GC-5 F/I, GC-6 F/I, CD-1
Tarif de distribution industriel	[Rate 145, Rate 170], Rate 125, (315, 316), Rate 300, (315, 316), Rate 9, 320, 325, 330, 331, 332	Mid use (North, South), High use (North, South)		S-VI (NNG, Cons., Albert Lea)	Rate (MVF, <u>MT</u> , <u>MTM</u>),	
Tarif pour véhicules	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

¹⁵ Légende : **Tarifs avec option de fourniture par un tiers**, **options sur certains tarifs (ex. stockage)**, tarifs autres que commercial & industriel (ex. revente de GN et production électrique), tarifs suivant une segmentation territoriale



1.2.2 Structures tarifaires détaillées

Les tarifs de Gaz Métro, de deux autres distributeurs canadiens de gaz naturel de l'échantillon (EGD et ATCO Gas) et de trois distributeurs de gaz naturel américains de l'échantillon (Michigan Gas Utilities, UGI Utilities et Citizens Energy Group) ont été analysés en détail. Ces distributeurs de gaz naturel sont l'objet de l'analyse comparative détaillée à la section 2.

Enbridge Gas Distribution et ATCO Gas ont été sélectionnés parmi les distributeurs de gaz naturel de l'échantillon car ils représentent les plus gros volumes de ventes. Deux des trois distributeurs américains, Michigan Gas Utilities et UGI Utilities, ont été sélectionnés car ils ont une faible proportion de consommation par le secteur résidentiel, tout comme Gaz Métro. Le troisième distributeur américain, Citizens Energy Group, a été sélectionné en raison de la simplicité de sa facturation.

Les détails de plusieurs des tarifs offerts par ces distributeurs sont présentés dans les Tableau 13 à Tableau 18 à l'Annexe III. Ces tableaux regroupent seulement le détail des tarifs correspondant aux profils type pour chaque distributeur, tel que décrit à la section 2.1.

Le Tableau 7 présente, pour les tarifs sélectionnés de chacun des distributeurs de gaz naturel qui font l'objet de l'analyse comparative, une synthèse des secteurs ayant accès aux différents tarifs et des frais de distribution de base, fixes et variables qui sont facturés mensuellement par les distributeurs.

Tableau 7 : Sommaire de l'accès au service et des frais de distribution des distributeurs de gaz naturel qui font l'objet de l'analyse comparative

Distributeur / Tarif	Accès au service : R - résidentiel, C - commercial, I - industriel	Frais de distribution de base	Frais de distribution variables	Frais de distribution fixes
Gaz Métro (Québec)				
D1	R, C, I	Taux progressif à 7 paliers	Taux unitaire dégressif à 9 paliers	Aucun
D3	C, I	Aucun	Taux unitaire fixe Taux unitaire dégressif à 7 paliers pour le volume dépassement Taux unitaire fixe pour les volumes interdits	Taux unitaire dégressif à 9 paliers
D4	C, I	Aucun	Taux unitaire fixe Taux unitaire dégressif à 7 paliers pour le volume dépassement Taux unitaire fixe pour les volumes interdits	Taux unitaire dégressif à 9 paliers
EGD (Ontario)				
Rate 1	R	Prix fixe	Taux unitaire dégressif à 4 paliers	Aucun
Rate 6	C, I	Prix fixe	Taux unitaire dégressif à 6 paliers	Aucun
Rate 110	C, I	Prix fixe	Taux unitaire dégressif à 2 paliers pour le volume retiré Taux unitaire fixe pour le volume dépassement	Taux unitaire fixe
ATCO Gas (Alberta)				
Low Use	R, C, I	Prix fixe	Taux unitaire fixe	Aucun
Mid Use	R, C, I	Prix fixe	Taux unitaire fixe	Aucun
High Use	R, C, I	Prix fixe	Aucun	Taux unitaire fixe



Distributeur / Tarif	Accès au service : R - résidentiel, C - commercial, I - industriel	Frais de distribution de base	Frais de distribution variables	Frais de distribution fixes
UGI Utilities (Pennsylvanie)				
Rate R	R	Prix fixe	Taux unitaire fixe	Aucun
Rate N	C, I	Prix fixe	Taux unitaire fixe	Aucun
Rate LFD	C, I	Prix fixe	Taux unitaire dégressif à 2 paliers pour le volume retiré Taux unitaire fixe pour le volume dépassement	Taux unitaire fixe
Citizens Energy Group (Indiana)				
Rate D2 – Heating	R	Prix fixe	Taux unitaire dégressif à 2 paliers	Aucun
Rate D3 – Non Heating	C, I	Taux progressif à paliers	Taux unitaire dégressif à 3 paliers	Aucun
Rate D4 – Heating	C, I	Taux progressif à paliers	Taux unitaire dégressif à 4 paliers	Aucun
Rate D5 – Large Volume	C, I	Taux progressif à paliers	Taux unitaire fixe pour le volume retiré Taux unitaire fixe pour le volume dépassement	Taux unitaire fixe
Michigan Gas Utilities (Michigan)				
Residential	R	Prix fixe	Taux unitaire fixe	Aucun
Small General Service (SGS)	C, I	Prix fixe	Taux unitaire fixe	Aucun
Large General Service (LGS)	C, I	Prix fixe	Taux unitaire fixe pour le volume retiré	Aucun

En examinant le Tableau 7 dressant le sommaire de l'accès au service et des frais de distribution des six distributeurs de gaz naturel faisant l'objet de l'analyse comparative, et les tableaux de l'Annexe III, on constate ce qui suit :

- › Accès au service et admissibilité :
 - Quatre distributeurs, EGD, ATCO Gas, UGI Utilities et Citizens Energy Group, ont un tarif dédié aux clients résidentiels, sans contrainte à l'égard du type d'usage.
 - Deux distributeurs, ATCO Gas et Citizens Energy Group, ont plusieurs tarifs résidentiels.
 - Le seul tarif de Gaz Métro accessible au secteur résidentiel est également accessible aux clients des secteurs commercial et industriel.
 - Chacun des trois tarifs d'ATCO Gas est accessible aux trois secteurs. La distinction entre ces tarifs est sur le plan de la consommation annuelle minimale.
 - Dans le cas de Citizens Energy Group, la distinction entre les tarifs est sur le plan de la consommation annuelle minimale et du type d'usage.
 - Les critères d'admissibilité de certains tarifs de Gaz Métro et d'EGD incluent une consommation journalière minimale ou un volume souscrit journalier minimal.
- › Engagement :
 - Parmi les six distributeurs, seule Gaz Métro impose une obligation minimale annuelle (OMA), sur le transport pour les tarifs D3, D4 et pour le tarif D1 pour les clients avec une subvention.
- › Frais de distribution de base :
 - Gaz Métro charge des frais de distribution de base (frais de base pour compteurs) pour le tarif D1 seulement. Les cinq autres distributeurs chargent de tels frais de distribution de base pour tous les tarifs.
 - Ces frais sont en fonction soit du volume retiré annuel ou du type de compteur dans le cas de deux distributeurs seulement : Gaz Métro et Citizen's Energy Group. Ces frais sont selon le volume de gaz retiré dans le cas de Gaz Métro, et selon le type de compteur dans le cas de Citizen's Energy Group. La structure de Gaz Métro pour ces frais comprend sept taux exprimés en cents par appareil de mesurage par jour et correspondant à sept plages de volumes annuels. Pour établir les frais de base mensuels de chaque compteur d'un client, le volume retiré annuellement par ce compteur doit être établi et le taux est cerné selon la plage dans laquelle se situe ce volume. Les frais de base mensuels pour le compteur en question sont obtenus en multipliant le taux quotidien par le nombre de jours de la période de facturation.
 - Les quatre autres distributeurs ont des frais de distributions de base. Il s'agit typiquement d'un montant mensuel, applicable indépendamment du nombre de jours dans le mois.
 - La structure des frais de distribution de base de Gaz Métro est donc plus complexe que celle des autres distributeurs considérés.



› Frais de distribution variables :

- Dans le cas de tous les distributeurs, les frais de distribution variables sont sous forme d'un taux unitaire. Ce dernier est soit 1) fixe et indépendant de la consommation ou 2) variable, dégressif, à deux paliers ou plus. Dans ce dernier cas, les frais mensuels correspondent au taux unitaire multiplié par la consommation pour chacun des paliers.
- Selon le distributeur et le tarif, les frais de distribution variables sont facturés pour le volume de gaz retiré et les dépassements en lien avec le volume souscrit
- Tous les tarifs de distribution variable de Michigan Gas Utilities sont à taux unitaire fixe.
- ATCO Gas et UGI Utilities ont un taux unitaire fixe pour les tarifs applicables aux petits et moyens volumes.
- Pour les tarifs applicables aux gros volumes de consommation, UGI Utilities a un taux unitaire dégressif à 2 paliers sur le volume retiré.
- Gaz Métro, EGD et Citizens Energy Group ont des taux unitaires dégressifs sur le volume retiré, dépendant des tarifs. C'est toutefois Gaz Métro qui a le nombre de paliers le plus élevé; ce nombre est de 9 pour le tarif D₁, comparativement à 4 pour EGD, et 2 pour Citizen's Energy Group. Pour les gros volumes de consommation (tarif D₄) Gaz Métro a un taux unitaire fixe sur le volume retiré alors qu'EGD et Citizens Energy Group ont des taux unitaire dégressif de 2 à 6 paliers suivant le tarif.
- Tous les distributeurs, sauf Gaz Métro, ont des taux unitaire fixe pour couvrir les frais de dépassement du volume souscrit. Gaz Métro à un taux unitaire dégressif à 7 paliers pour le dépassement du volume souscrit.
- Des six distributeurs considérés, Gaz Métro est celui ayant la structure la plus complexe pour les frais de distribution variables.
- La pratique d'un taux unitaire fixe pour la distribution du volume retiré, implique que pour les clients ayant mis en place des mesures d'efficacité énergétique, réduisant ainsi leur consommation de gaz, le passage d'un tarif à un autre n'est pas nécessairement avantageux car souvent plus cher.

› Frais de distribution fixes :

- Michigan Gas Utilities facture les frais de distribution fixe sous forme d'un montant mensuel fixe. Tous les autres distributeurs de l'échantillon facturent les frais de distribution fixes sous forme soit d'un taux unitaire fixe, soit sous forme de paliers dégressifs sur le volume souscrit.
- Gaz Métro à un taux unitaire dégressif à 9 paliers pour le volume souscrit, les autres distributeurs ont un taux unitaire fixe pour la demande de pointe souscrite.

Des choix s'offrent aux consommateurs de gaz naturel lorsque ceux-ci doivent sélectionner le tarif applicable ou le plus avantageux pour leurs activités, par exemple :



- › En raison de la segmentation des tarifs selon le volume, le profil de consommation et le territoire, les clients résidentiels et les clients commerciaux et industriels ayant des consommations faibles à moyennes ont généralement un seul tarif qui leur est accessible et n'ont pour ainsi dire pas de choix à faire.
- › Selon les distributeurs, les clients industriels consommant de gros volumes peuvent choisir entre plusieurs tarifs. C'est le cas notamment des clients d'EGD en Ontario qui peuvent sélectionner le tarif le plus cohérent avec leurs pratiques de gestion des approvisionnements.

En examinant les tableaux de l'Annexe III, on constate également ce qui suit :

- › Frais de fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires :
 - Les frais de fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires sont présentés différemment d'un distributeur à l'autre. Ils prennent la forme d'un taux unitaire fixe, selon le volume de gaz naturel ($\$/m^3$ ou $\$/Mcf$) ou selon la quantité d'énergie contenue dans ce volume de gaz ($\$/GJ$ ou $\$/therm$). L'approche de Gaz Métro pour la facturation des frais de fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires ne diffère donc pas de celle des autres distributeurs.
 - Les frais d'équilibrage et ajustements aux inventaires pour Gaz Métro est un cout personnalisé pour chaque clients. Le calcul de ces frais est assez complexe dans le cas de Gaz Métro.
 - La plupart des autres distributeurs qui assurent également la fourniture ou le transport facturent également des frais d'équilibrage ou d'ajustement aux inventaires. Ces frais sont soit inclus dans les frais globaux de fourniture ou de transport, ou présentés sous forme de cavalier tarifaire, à un taux unitaire préétabli.
 - Gaz Métro est le seul distributeur à imposer une OMA sur les items de transport.
- › Autres frais :
 - Les autres frais facturés aux clients comprennent les frais de programme, les autres cavaliers tarifaires et les taxes :
 - Les frais de programme incluent les frais associés au système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE) dans le cas du Québec, les frais de programme d'efficacité énergétique (Pennsylvanie et Michigan) ou des subventions aux segments résidentiels à faible revenu (en Pennsylvanie). Au Québec, les frais de programme d'efficacité énergétique sont inclus dans les frais de distribution.
 - Les autres cavaliers tarifaires incluent des frais pour la restauration de sites contaminés (en Ontario), ou encore une redistribution des revenus du distributeur (en Indiana).
 - Dans le cas de l'Alberta, les taxes, outre celles applicables dans chaque juridiction, incluent des taxes municipales pour l'utilisation de terrains municipaux.



2 ANALYSE COMPARATIVE

L'analyse comparative repose sur l'usage de profil type afin de comparer les frais, à assumer par le consommateur de gaz naturel, associés à la fourniture, au transport et à la distribution de gaz naturel entre les différentes juridictions. L'objectif n'est pas de comparer en valeur absolue le coût en gaz naturel payé, mais bien de comparer la simplicité et la flexibilité tarifaire. Aux fins de cette analyse, les tarifs des six distributeurs nord-américains pour lesquels la tarification a été examinée en détail ont été appliqués à quatre profils types de consommation. Ces distributeurs sont :

- › Gaz Métro;
- › EGD;
- › ATCO Gas;
- › UGI Pennsylvania;
- › Citizens Energy Group;
- › Michigan Gas Utilities.

2.1 Profils types

Les profils types utilisés sont les mêmes que ceux qu'a utilisés Gaz Métro lors de la présentation de sa cause tarifaire¹⁶. Ce choix vise à faciliter l'analyse des conclusions présentées dans ce rapport par les différents intervenants du secteur. La description de chacun des profils est fournie dans les sections qui suivent et la consommation mensuelle pour l'ensemble des profils est présentée au Tableau 19 de l'Annexe IV.

Les quatre profils types ont été élaborés de façon à prendre en considération l'ensemble des clients québécois. Le tarif pour chacun des profils répond aux critères d'admissibilité de Gaz Métro selon le tarif applicable au consommateur.

Les volumes souscrits utilisés pour le calcul des coûts pour le profil commercial stable et le profil industriel dans le cas de Gaz Métro ont été fournis par celui-ci. Les volumes de pointe souscrit utilisés pour calculer les coûts des autres distributeurs sont ceux définis par l'application des tarifs de chaque distributeur.

2.1.1 Profil du secteur résidentiel (profil 1)

Le profil utilisé est celui d'une construction existante avec équipements existants et une consommation annuelle de 2 674 m³, une consommation moyenne mensuelle de 223 m³ et une consommation moyenne journalière de 7,3 m³.

¹⁶ Cause tarifaire 2017, R-3970-2016, pièce B-0010, Société en commandite Gaz Métro



L'application du profil type à la structure tarifaire des différents distributeurs est faite ainsi :

- › Gaz Métro : Tarif D₁
- › EGD : Rate 1
- › ATCO GAS : Low use service (south)
- › UGI: Rate R
- › Citizens Energy Group: Rate D2
- › Michigan Gas Utilities: Rate Residential

2.1.2 Profils du secteur commercial saisonnier (profils 2)

Le profil 2 du secteur commercial est celui d'un profil avec des besoins saisonniers, avec une consommation annuelle de 400 000 m³, une consommation moyenne mensuelle de 33 333 m³ et une consommation moyenne journalière de 1 096 m³. La pointe journalière est de 2 679 m³.

L'application de ce profil type à la structure tarifaire des différents distributeurs est faite ainsi :

- › Gaz Métro : Tarif D₁
- › EGD : Rate 6
- › ATCO GAS : High use service (south) avec une demande de pointe de 2 679 m³, correspondant à la consommation maximale journalière des 12 derniers mois.
- › UGI: Rate N
- › Citizens Energy Group: Rate D4
- › Michigan Gas Utilities: Rate SGS (Small General Service)

2.1.3 Profil du secteur commercial constant (profil 3)

Le profil 3 du secteur commercial est celui d'un profil avec des besoins constant et une consommation annuelle de 400 000 m³, une consommation moyenne mensuelle de 33 333 m³ et une consommation moyenne journalière de 10 960 m³. La pointe journalière est de 1 405 m³.

L'application de ce profil type à la structure tarifaire des différents distributeurs est faite ainsi :

- › Gaz Métro : Tarif D₃ avec un volume souscrit 1360 m³ / jour, en supposant que ce volume est optimal pour le profil considéré.
- › EGD : Rate 6
- › ATCO GAS : High use service (south) avec une demande de pointe de 1 405 m³ / jour, correspondant à la consommation maximale journalière des 12 derniers mois.
- › UGI: Rate N
- › Citizens Energy Group: Rate D3



- › Michigan Gas Utilities: Rate SGS (Small General Service)

2.1.4 Profil du secteur industriel (profil 4)

Un profil du secteur industriel est présenté (profil 4) avec une consommation annuelle de 20 000 000 m³, une consommation moyenne mensuelle de 1 666 667 m³ et une consommation moyenne journalière de 54 795 m³.

Aux fins de l'analyse comparative, le volume de pointe journalier mensuel est équivalent à la consommation moyenne quotidienne du mois.

L'application de ce profil type à la structure tarifaire des différents distributeurs est faite ainsi :

- › Gaz Métro : Tarif D₄ avec un volume souscrit de 55 000 m³ / jour, en supposant que ce volume est optimal pour le profil considéré. Conformément au profil de consommation, l'excédent de consommation, pour les moins applicables, a été calculés en utilisant la structure tarifaire applicable.
- › EGD : Rate 110 avec un volume de pointe journalière souscrit de 55 000 m³. Conformément au profil de consommation, il a été considéré que le volume de pointe journalière souscrit serait rehaussé de 20 % par EGD.
- › ATCO GAS : High Use Service (South) avec une demande de pointe de 65 899 m³ / jour, correspondant à la consommation maximale journalière des 12 derniers mois.
- › UGI: Rate LFD, avec une demande de pointe journalière souscrite de 55 000 m³ / jour. Conformément au profil de consommation, l'excédent de consommation, pour les moins applicables, a été calculés en utilisant la structure tarifaire applicable.
- › Citizens Energy Group: Rate D5, avec une demande de pointe journalière de 65 899 m³ / jour, correspondant à la consommation journalière maximale de la saison hivernale précédente.
- › Michigan Gas Utilities: Rate LGS (Large General Service).



2.2 Analyse des coûts de distribution

Les coûts annuels de gaz naturel ont été estimés pour les quatre profils pour chacun des six distributeurs de gaz naturel, en se basant sur les hypothèses suivantes :

- › Un taux de change de 1,2787 CAD/USD¹⁷ pour rapporter les coûts des distributeurs américains en dollars canadiens.
- › ATCO Gas n'offre pas le service de fourniture du gaz. Le coût de fourniture qui a été utilisé pour l'estimation des coûts pour ce distributeur est de 0,038 CAD/m³ et provient de Gas Alberta¹⁸.
- › UGI Pennsylvania n'offre pas le service de fourniture de gaz pour le tarif industriel. Le coût de fourniture qui a été utilisé pour l'estimation des coûts pour le profil industriel de ce distributeur est de 2,79 USD/GJ et correspond du coût moyen de fourniture des distributeurs régulés en Pennsylvanie et offrant le service de fourniture aux clients industriels.
- › Le calcul des coûts pour les différents profils ne prennent pas en compte les éventuels rabais offerts par certains distributeurs, ni les taxes.

Les tarifs de distribution (de base, fixes et variables) sont présentés dans la Figure 2. Le sommaire des montants annuels facturés normalisés, incluant la distribution, est présenté à l'Annexe V dans la Figure 3 où les différents items de coûts sont regroupés selon les catégories de la Section 1.2.1. Les coûts détaillés et le coût total pour chacun des profils sont présentés à l'Annexe V dans les Figure 4 à Figure 7.

- › EGD et Citizens Energy Group présentent des coûts négatifs (Figure 3), parfois très faibles, pour tous les profils de consommation dans la catégorie « autres cavaliers ». Dans le cas d'EGD, il s'agit de ristournes aux clients en lien avec les frais de restauration de sites, alors que dans le cas de Citizens Energy Group, il s'agit de crédits aux clients reflétant les bénéfices du distributeur par ses activités non réglementées.

¹⁷ Taux valide en date du 1^{er} septembre 2016.

¹⁸ <http://www.gasalberta.com/gas-market/gas-rates-in-alberta>

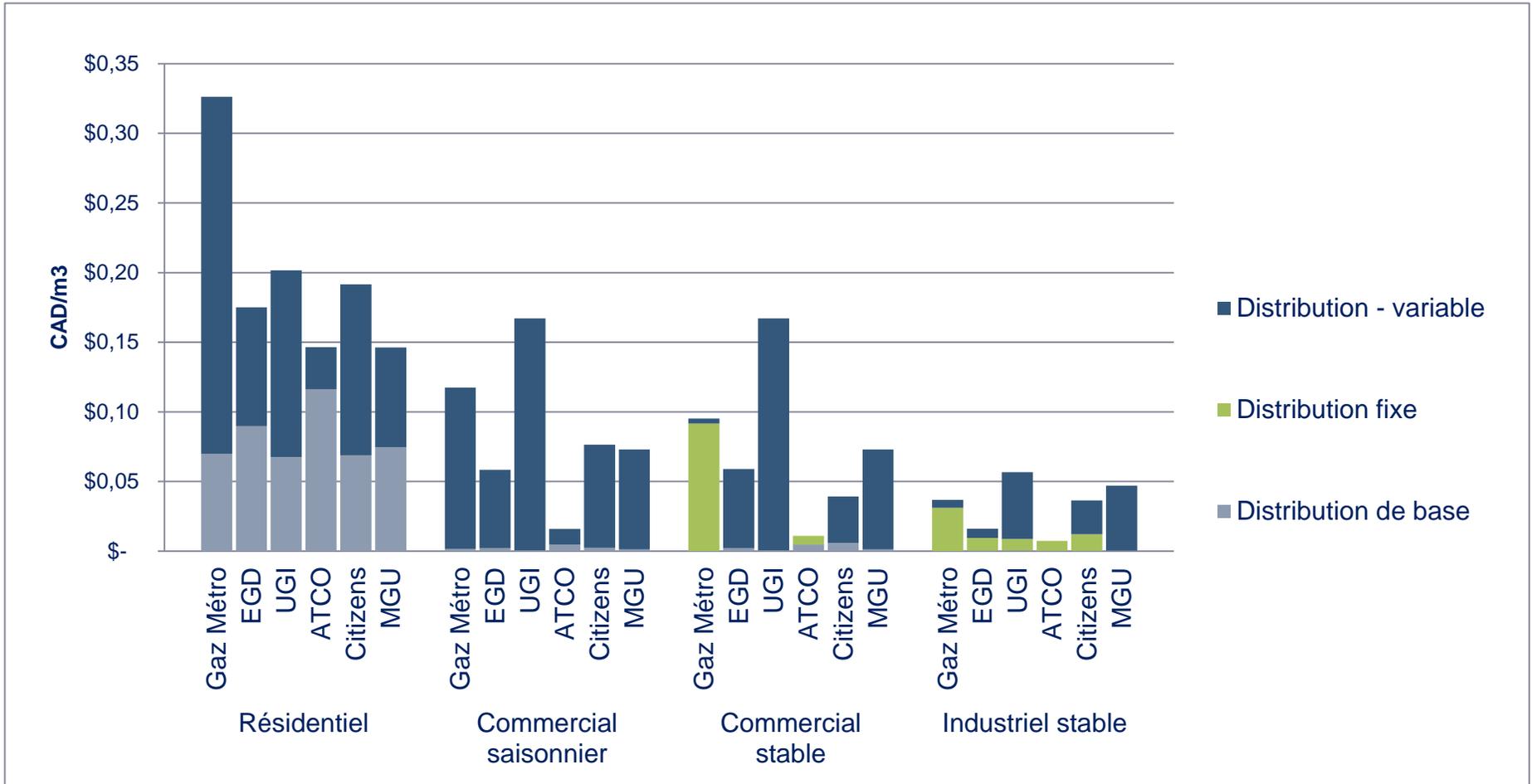


Figure 2 : Ventilation des montants de distribution annuels fixes et variables facturés pour les quatre profils types

L'exercice de compilation des coûts pour les six distributeurs a permis de faire plusieurs autres observations:

- › Niveau de complexité du calcul des coûts :
 - En général, l'estimation des coûts des différents items est plus compliquée pour les tarifs de Gaz Métro que pour ceux des autres distributeurs. Cette complexité est principalement due au fait que pour plusieurs items facturés au client, la tarification est effectuée selon des paliers de consommation.
- › Taux dégressifs à paliers :
 - La facturation des items selon un taux dégressif avec paliers complique l'estimation des coûts pour les clients qui veulent faire des prédictions budgétaires pour divers scénarios de consommation. Plusieurs distributeurs utilisent des taux à paliers, toutefois, le nombre plus élevé de paliers des tarifs complique d'autant plus cette estimation dans le cas de Gaz Métro.
- › Équilibrage et ajustement liés aux inventaires :
 - Plusieurs distributeurs facturent les frais d'équilibrage et d'ajustement liés aux inventaires sous la forme de cavaliers tarifaires à taux unitaire fixe. Cette approche est simple et facile à appliquer.
 - La plupart des distributeurs américains incluent les frais d'équilibrage dans les cavaliers tarifaires liés au recouvrement des frais de fourniture. Cela permet d'avoir un prix unique regroupant plusieurs items, ce qui rend l'estimation des coûts plus simple.
 - Le calcul des frais d'équilibrage et des ajustements liés aux inventaires est plus complexe dans le cas des tarifs D_3 et D_4 de Gaz Métro que pour les autres distributeurs : le calcul des frais d'équilibrage est basé sur un calcul de pointes, alors que ceux des ajustements liés aux inventaires sont basés sur le volume d'inventaire qui est dérivé de la consommation quotidienne moyenne de l'hiver précédent et de l'année précédente du client, il est donc plus complexe à évaluer que par un taux unitaire fixe.



- › Volume en excès du volume souscrit :
 - Plusieurs distributeurs facturent les frais de distribution du volume en excès à un taux unitaire fixe.
 - L'approche d'EGD est différente et simple : EGD facture le volume excédentaire à 150 % du coût usuel lors du premier dépassement. Pour tout dépassement subséquent, EGD augmente le volume souscrit de 20 %, et ce, rétroactivement pour toute l'année en cours. Cette approche est en apparence plus simple, mais pas nécessairement plus avantageuse pour le client (au niveau des coûts).
 - Le traitement des frais de distribution pour le volume excédant le volume souscrit pour les tarifs D₃ et D₄ de Gaz Métro est plus compliqué que celui des autres distributeurs :
 - La procédure à suivre pour identifier les paliers de taux des tarifs D₃ et D₄ de Gaz Métro pour le volume excédentaire n'est pas intuitive. Par exemple, la méthodologie pour calculer les frais liés au volume souscrit n'est pas la même que celle pour calculer les frais pour le volume d'écrêtement, et ce malgré que les deux grilles à paliers dégressifs se ressemblent.
 - Gaz Métro est le seul des six distributeurs à utiliser un taux dégressif à paliers sur le volume excédant le volume souscrit.
 - Le taux du palier correspondant à la totalité du volume en excès a la particularité d'être applicable à la totalité du volume excédentaire. Vu que les taux des paliers sont dégressifs, ceci signifie que le coût unitaire du volume en excès est moins élevé pour les gros volumes excédentaires que pour les petits. Cette pratique est applicable pour les volumes n'excédant pas 150 % du volume souscrit; Gaz Métro facture les volumes au-delà de 150 % du volume souscrit, soit les volumes interdits, à un taux unitaire fixe de 50 ¢/m³.



3 CONSTATS, PISTES DE SOLUTIONS ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Des constats et des analyses intéressantes découlant du balisage des différentes juridictions et des distributeurs de gaz naturel nord-américains ont permis de comparer les pratiques nord-américaines en matière de structures et d'options tarifaires. Les principaux constats et pistes de solutions susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles, entre autres, en introduisant plus de souplesse et de proactivité dans les options et les structures tarifaires sont présentés à la section 3.1. Réalisant que l'élaboration et la mise en œuvre des pistes de solutions doivent s'appuyer sur des recherches et des analyses plus exhaustives, la portée de cette analyse est mise en contexte par une discussion visant à accompagner l'interprétation des résultats à la section 3.2

3.1 Constats et pistes de solutions

Les principaux constats et pistes de solutions identifiées et susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles, du point de vue des consommateurs de gaz naturel, sont :

- › Segmentation du tarif D1 pour créer un tarif dédié au secteur résidentiel;
- › Nombre d'items facturés aux clients;
- › Réduction du nombre de paliers de facturation;
- › Flexibilité de l'offre de services.

Les principaux constats desquels découlent les principes sous-jacents aux pistes de solutions sont d'abord présentés. Ensuite, les principes qui devront guider l'exploration, l'analyse ou la mise en œuvre des pistes de solutions identifiées sont décrits.

L'étape suivante serait de développer ces concepts préliminaires afin d'évaluer leur réelle attractivité auprès des consommateurs de gaz naturel, leur applicabilité au contexte réglementaire actuel, d'évaluer l'impact que ces pistes auraient sur la structure tarifaire, les coûts de distribution de la clientèle visée par chacune des pistes de solution et l'impact sur les coûts de distribution de l'ensemble de la clientèle (inter-financement).

Segmentation du tarif D₁ pour créer un tarif dédié au secteur résidentiel

Constats

La plupart des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon étudié ont un tarif dédié au secteur résidentiel. Parmi les distributeurs de gaz naturel qui ont également fait l'objet de l'analyse comparative, quatre distributeurs de gaz naturel sur cinq (excluant Gaz Métro) ont un tarif dédié au secteur résidentiel.



De plus, la structure des frais de base de distribution du tarif D₁ de Gaz Métro est plus complexe que celle des autres distributeurs de gaz naturel étudiés. La structure de Gaz Métro pour les frais de base de distribution du tarif D1 comprend sept taux exprimés en cents par appareil de mesurage par jour et correspondant à sept plages de volumes annuels. Pour établir les frais de base mensuels de chaque compteur d'un client, le volume retiré annuellement de ce compteur doit être établi et le taux est cerné selon la plage dans laquelle se situe ce volume. Le client résidentiel n'est pas nécessairement équipé pour analyser les frais qui lui sont facturés.

Pistes de solutions

Ajouter un tarif dédié aux clients résidentiels, comme c'est le cas pour la plupart des distributeurs de gaz naturel étudiés. L'ajout de ce tarif ne devrait pas complexifier outre mesure le processus de révision tarifaire, car tous les clients du tarif résidentiel se situeraient dans une plage de consommation assez limitée. Les consommateurs de gaz naturel pourraient ainsi bénéficier d'une plus grande transparence en relation avec l'allocation des coûts.

Également, pour le tarif D₁, facturer un montant mensuel fixe selon le type et la classe de compteur. Pour un éventuel tarif résidentiel dédié, facturer un montant mensuel fixe par compteur, identique pour tous les clients à ce tarif. Cette piste de solution permettrait de simplifier le calcul des frais de base de distribution et ainsi l'estimation des coûts par les clients de gaz naturel.

Réduction du nombre de paliers de facturation

Constats

Dans l'échantillon de distributeurs de gaz naturel étudié, Gaz Métro est le deuxième distributeur ayant le moins de tarifs offerts à sa clientèle : ceci reflète une simplicité de l'offre qui peut être appréciée par les consommateurs de gaz naturel. Ainsi, l'offre de Gaz Métro, avec seulement quatre tarifs, est parmi les plus simples de l'échantillon étudié.

Certains des distributeurs de gaz naturel étudiés ont un taux unitaire fixe de distribution pour le tarif applicable, alors que la plupart ont un taux unitaire dégressif sur le volume retiré, ce qui est le cas de Gaz Métro. C'est toutefois Gaz Métro qui a le nombre le plus élevé de paliers; ce nombre est de 9 pour tous les tarifs, comparativement à 2 à 6 pour EGD, et 2 à 4 pour Citizen's Energy Group.

Le nombre élevé de paliers de facturation pour la distribution de Gaz Métro vient contrebalancer le faible nombre de tarifs en complexifiant l'estimation des frais de distribution pour les consommateurs.

Pistes de solutions

Conserver mais réduire le nombre de paliers de facturation pour la distribution du gaz naturel de Gaz Métro. Les paliers permettent de donner un signal de prix cohérent avec le volume de consommation.



L'avantage d'une structure de tarification de la distribution par palier, est qu'elle incite à la réduction de la consommation de gaz naturel des clients puisqu'une réduction de la consommation se traduit par une réduction de coûts. Ce n'est pas toujours le cas lorsque les tarifs prévoient un simple coût unitaire où une réduction de la consommation énergétique peut mener à une augmentation des dépenses en gaz naturel significatives.

Nombre d'items facturés aux clients

Constats

Le nombre d'items facturés aux clients de Gaz Métro est moins élevé que celui de plusieurs autres distributeurs de gaz naturel. La facturation de Gaz Métro est donc déjà plus simple que la plupart des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon. La simplicité de la facturation signifie toutefois moins de transparence dans la répartition réelle des frais et moins de flexibilité lorsque des ajustements doivent être apportés à la tarification.

Le nombre parfois élevé de cavaliers tarifaires de plusieurs distributeurs permet à ceux-ci d'effectuer des ajustements sans devoir changer les taux des autres items, ce qui peut faciliter la gestion des mises à jour des tarifs. Ces cavaliers tarifaires permettent aussi aux clients d'avoir le détail de la répartition plus précise des frais facturés.

Piste de solutions

La facturation de Gaz Métro est déjà plus simple que la plupart des distributeurs de gaz naturel de l'échantillon. Pour fins de transparence, il est toutefois recommandé de présenter les frais associés aux programmes d'efficacité énergétique sous forme d'un cavalier tarifaire.

Flexibilité de l'offre de services

Constats

Au Canada (excluant le Québec) et aux États-Unis, respectivement 76 % et 60 % des volumes de consommation dédiés au secteur industriel (incluant la consommation pour production d'électricité) ne passent pas par les distributeurs de gaz naturel. Ils sont, par exemple, soutirés directement du réseau de transport de gaz naturel. Ainsi, comme c'est le cas en Ontario, les industriels ont l'option de prendre en charge le transport, l'entreposage, l'équilibrage et même une partie de leur fourniture à partir de GNL. Ceci leur permet d'optimiser leurs coûts selon leurs profils de consommation et leurs besoins propres. Bien que cette pratique soit surtout étendue au secteur de la production électrique, elle offre une flexibilité attrayante auprès des grands consommateurs de gaz naturel. Cette flexibilité n'est présentement pas offerte aux grands consommateurs de gaz naturel du Québec.

Piste de solutions

Explorer la possibilité de permettre à certains consommateurs, et sous certaines conditions, de s'approvisionner en gaz naturel directement à partir du réseau de transport ou d'offrir plus de flexibilité quant à l'offre de services proposée.

Cette piste de solutions s'adresserait en premier lieu essentiellement aux très grands consommateurs de gaz naturel pour qui le gaz naturel est la principale source énergétique. Ces consommateurs dépensent des sommes considérables en gaz naturel, des sommes qui justifient avoir les ressources adéquates pour négocier soi-même les différents services auprès des fournisseurs appropriés. Pour les autres consommateurs de gaz naturel cette piste de solution n'est pas attrayante puisqu'ils n'ont pas les ressources pour négocier eux-mêmes les différents services auprès des fournisseurs appropriés et qu'il est donc avantageux pour eux que le distributeur de gaz naturel leur offre ce service.

Cette piste nécessite des changements au cadre légal régissant les distributeurs de gaz naturel du Québec. Il va de soi qu'un mécanisme tarifaire devra accompagner une telle mesure afin qu'elle n'est pas d'impact sur les coûts que devront absorber les autres consommateurs de gaz naturel.

3.2 Interprétation des résultats

Le travail de balilage effectué a permis d'identifier d'examiner des pistes de solutions susceptibles d'améliorer la situation des consommateurs québécois de gaz naturel. Par contre, la portée de cette étude des meilleures pratiques tarifaires des autres juridictions nord-américaines étant limitée, l'élaboration et la mise en œuvre des pistes de solutions présentées dans le rapport devront s'appuyer sur des recherches et des analyses plus exhaustives

L'interprétation des résultats doit être faite en considérant également que :

- › L'échantillon sélectionné n'est pas nécessairement le reflet des meilleures structures et des options tarifaires de l'Amérique du Nord, mais représente toutefois bien l'ensemble des marchés canadien et américain.
- › Les profils de consommation utilisés pour l'analyse comparative sont des profils simplifiés, conséquemment, les frais de distribution de clients réels pourraient différer des résultats présentés. Par exemple, le volume de pointe journalier mensuel utilisé pour calculer les coûts est équivalent à la consommation moyenne quotidienne du mois.
- › Les pistes de solutions sont des concepts préliminaires. Leur réelle attractivité auprès des consommateurs de gaz naturel, leur applicabilité au contexte réglementaire actuel, l'impact que ces pistes auraient sur la structure tarifaire, les coûts de distribution de la clientèle visée par chacune des pistes de solution et l'impact sur les coûts de distribution de l'ensemble de la clientèle (inter-financement) n'ont pas été analysés.



4 CONCLUSION

Un balisage des structures et des options tarifaires de treize distributeurs de gaz naturel d'Amérique du Nord a été réalisé. Ce balisage a permis de comparer les pratiques nord-américaines en matière de structures et d'options tarifaires. Plusieurs pistes de solutions susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires actuelles permettant, en outre, d'introduire plus de souplesse et de proactivité dans les options et les structures tarifaires ont été présentées.

Réalisant que l'élaboration et la mise en œuvre des pistes de solutions doivent s'appuyer sur des recherches et des analyses plus exhaustives, l'étape suivante serait de développer ces concepts préliminaires afin d'évaluer leur réelle attractivité auprès des consommateurs de gaz naturel, leur applicabilité au contexte réglementaire actuel, d'évaluer l'impact que ces pistes auraient sur la structure tarifaire, les coûts de distribution de la clientèle visée par chacune des pistes de solution et l'impact sur les coûts de distribution de l'ensemble de la clientèle (inter-financement).

ANNEXE I CHOIX DES JURIDICTIONS

Tableau 8 : Consommation de gaz naturel par province et par secteur¹⁹

Provinces	Consommation de gaz naturel (x10 ⁹ m ³)				DJC ²⁰	N ^{bre} Distributeurs ***
	Résidentiel	Commercial	Industriel	Total		
Ontario	9,0	5,7	10,5	25,2	3 500	3
Alberta	3,8	2,7	33,5	40,0	5 000	2
Québec	0,6	2,0	3,3	5,9	4 400	2
Colombie-Britannique	1,9	1,1	4,0	7,0	2 800	1
Saskatchewan	0,8	0,6	2,8	4,2	5 700	1
Manitoba	0,5	0,6	0,8	1,9	5 650	1
Nouvelle-Écosse	0,005	0,09	0,5	0,6	4 300	2
Nouveau-Brunswick	0,015	0,07	1,0	1,7	4 700	1

¹⁹ Consommation annuelle de septembre 2015 à septembre 2016 CANSIM Table 129 (001 à 007)

²⁰ Données issues d'Environnement Canada pour des DJC à 18°C pour chaque ville principale de la province

Tableau 9 : Juridictions américaines²¹

États	Consommation (x10 ⁹ m ³)*				DJC**	N ^{bre} Distributeurs ***
	Résidentiel	Commercial	Industriel	Total		
Illinois	13,943	7,162	8,556	29,662	3 299	89
Minnesota	4,265	3,225	5,047	12,537	4 259	45
Iowa	2,227	1,670	5,023	8,920	3 620	61
Ohio	9,322	5,325	8,822	23,470	3 114	48
Pennsylvania	7,411	4,643	6,893	18,946	3 143	34
Michigan	10,316	5,421	5,259	20,995	3 652	15
New York	13,328	9,311	2,450	25,090	3 188	26
Indiana	4,555	2,644	10,924	18,124	3 077	40
Wisconsin	4,374	3,112	4,120	11,606	4 006	13
Texas	6,820	5,377	45,520	57,718	1 027	162
Colorado	3,842	1,687	2,278	7,806	3 546	22
Tennessee	2,280	1,670	3,399	7,349	2 047	105
Missouri	3,359	2,121	1,952	7,432	2 625	54
Kansas	2,069	1,062	3,438	6,568	2 533	78
Massachusetts	3,691	3,077	1,326	8,093	3 464	18
Georgia	3,910	1,717	4,677	10,303	1 349	88
Kentucky	1,675	1,164	3,390	6,229	2 320	81
Nebraska	1,226	0,942	2,526	4,694	3 215	24
Oklahoma	2,008	1,366	5,349	8,723	1 902	70
Louisiana	1,291	0,908	27,919	30,117	841	135
Wyoming	0,386	0,355	1,371	2,112	3 969	20
California	11,559	6,912	22,940	41,411	1 054	19
Alabama	1,133	0,800	5,457	7,391	1 265	82
New Jersey	7,205	5,880	1,788	14,873	2 905	7
North Dakota	0,364	0,407	0,807	1,578	4 555	9
Virginia	2699	2,099	2,357	7,155	2 264	16
Mississippi	0,825	0,645	3,429	4,899	1 202	65
Montana	0,622	0,627	0,642	1,891	3 835	9

²¹Données de 2014. Source : International Energy Agency (IEA)



États	Consommation (x10 ⁹ m ³)*				DJC**	N ^{bre} Distributeurs
Connecticut	1,489	1,489	0,825	3,804	3 307	7
West Virginia	0,822	0,701	0,808	2,331	2 696	22
Utah	1,816	1,110	1,131	4,057	3 001	10
Maryland	2,633	2,176	0,428	5,238	2 531	12
Washington	2,290	1,584	2,310	6,184	2 606	8
South Dakota	0,413	0,358	1,286	2,057	3 766	8
North Carolina	2186	1,743	3,138	7,068	1 726	14
Alaska	0,516	0,521	0,141	1,178	5 396	6
Florida	484	1,822	2,748	5,054	208	43
New Mexico	0,941	0,747	0,552	2,240	2 335	22
Arkansas	1,109	1,474	2,582	5,165	1 766	15
Maine	0,069	0,262	0,701	1,032	4 481	6
Idaho	0,716	0,493	0,816	2,025	3 230	7
New Hampshire	0,225	0,274	0,246	0,745	4 084	6

Source : AGA Tableaux 6-6, 6-7 et 6

ANNEXE II CHOIX DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL

Tableau 10 : Distributeurs de gaz naturel canadiens cernés pour le balilage

Distributeurs de gaz naturel canadiens		Gaz Métro	EGD	ATCO Gas
Juridiction		Québec	Ontario	Alberta
Organisme de régulation		Régie de l'énergie	Ontario Energy Board	Alberta Utilities Commission
Fréquence de révision des tarifs		1an	1an	1an
Distribution annuelle	Volume (10 ⁹ m ³)	5,7	11,8	N-D
	Distribution*	10 %, 31 %, 59 %	42 %, 58 %	N-D
Nombres de clients		200 000	2 114 000	1 000 000
Étendue du réseau (km)		15 015	37 600	40 000
Ratios	(Clients / km)	14	25	23
	(m ³ / clients)	28 530	5 582	N-D
	(m ³ / km)	380 400	313 830	N-D
Moyenne des DJC / an (à 18°C)		4 400	3 500	5 000
Service de fourniture (Tierce partie et distributeur)		Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie
Connexion directe permise au réseau de transport		Non	Oui	Oui

* : % résidentiel, % commercial, % industriel

Tableau 11 : Distributeurs de gaz naturel américains cernés pour le balisage (1 de 2)²²

		Gaz Métro	UGI Utilities	Duke Energy	Con Edison	Citizens Energy Group	Ameren
Juridiction		Québec	Pennsylvania	Ohio	New York	Indiana	Illinois
Organisme de régulation		Régie de l'énergie	Public utilities Commission	Ohio Public Utilities Commission	New York State Service Commission	Indiana Utility Regulatory Commission	Illinois Commerce Commission
Fréquence de révision des tarifs		1 an	1 an	3 ans	**	**	**
Distribution annuelle	Volume (10 ⁹ m ³)	5,7	3,6	2,0	9,7	1,4	4,6
	Distribution*	10 %, 31 %, 59 %	20 %, 22 %, 58 %	41 %, 32 %, 27 %	27 %, 36 %, 37 %	39 %, 28 %, 33 %	33 %, 23 %, 44 %
Nombre de clients		200 000	317 619	220 203	865 888	263 166	809 498
Étendue du réseau (km)		15 000	11 925	14 529	11 942	13 534	47 478
Ratios	(clients / km)	14	27	15	72	19	17
	(m ³ / clients)	28 530	11 255	9 183	11 159	5 398	5 666
	(m ³ / km)	380 400	299 771	139 182	808 744	104 962	96 605
Moyenne des DJC / an (à 18°C)		4 400	3 143	3 143	3 189	3 189	3 077
Service de fourniture (Tierce partie et distributeur)		Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur
Connexion directe au réseau de transport possible		Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

* : % résidentiel, % commercial, % industriel

** La révision des tarifs et différents cavaliers tarifaires, se fait selon les besoins des distributeurs de gaz naturel

²² Données de 2015, EIA (Energy Information Administration) Table 176 – Natural Gas Supply item / Natural Gas deliveries

Tableau 12 : États et distributeurs de gaz naturel américains cernés pour le balilage (2 de 2)²³

		Gas Métro	Michigan Gas Utilities	Minnesota Energy Ressources	MidAmerican Energy Company	Wisconsin Power and Light Co
Juridiction		Québec	Michigan	Minnesota	Iowa	Wisconsin
Organisme de régulation		Régie de l'énergie	Michigan Public Service Commission	Public Utilities Commission	Iowa Utilities Board	Public Service Commission of Wisconsin
Fréquence de révision des tarifs		1an	**	**	**	**
Distribution annuelle	Volume (10 ⁹ m ³)	5,7	2,4	2,1	3,6	1,7
	Distribution*	10 %, 31 %, 59 %	16 %, 7 %, 77 %	20 %, 18 %, 62 %	29 %, 22 %, 49 %	19 %, 14 %, 67 %
Nombres de clients		200 000	149 643	226 662	570 768	185 228
Étendue du réseau (km)		15 000	11 517	13 275	36 286	11 716
Ratios	(clients / km)	14	13	17	16	16
	(m ³ / clients)	28 530	16 047	9 453	6 240	9 244
	(m ³ / km)	380 400	208 513	161 402	98 156	145 100
Moyenne des DJC / an (à 18°C)		4 400	3 652	4 259	3 620	4 006
Service de fourniture (Tierce partie et distributeur)		Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur	Tierce partie Distributeur
Connexion directe au réseau de transport possible		Non	Oui	Oui	Oui	Oui

* : % résidentiel, % commercial, % industriel

** La révision des tarifs et différents cavaliers tarifaires, se fait selon les besoins des distributeurs de gaz naturel

²³ Données de 2015, EIA (Energy Information Administration) Table 176 – Natural Gas Supply item / Natural Gas deliveries

ANNEXE III DÉTAIL DES TARIFS UTILISÉS POUR L'ANALYSE COMPARATIVE

Les tableaux présentés dans cette annexe présentent les détails des tarifs utilisés pour l'analyse comparative de la section 2.2. Ils ne couvrent pas les autres tarifs des distributeurs. Par exemple, dans le cas de Gaz Métro, le Tableau 13 détaille 3 des 4 tarifs présentement offerts par le distributeur. Ces tableaux ne sont pas exhaustifs et permettent de regrouper de manière simple les informations contenus dans les cahiers tarifaires des distributeurs.

Les tableaux présentent l'information suivante :

- › Accès au service : Ceci définit généralement la clientèle (résidentielle, commerciale ou industrielle) et l'usage de gaz naturel (avec chauffage ou sans chauffage).
- › Admissibilité : L'admissibilité établit les critères de tarifs, typiquement en ce qui a trait à la consommation de gaz naturel.
- › Engagement : L'engagement du client envers le distributeur concerne la consommation minimale ou la durée de contrat.
- › Tarifs : Les items de coûts des tarifs sont résumés selon les catégories définies à la section 1.2.1.

Gaz Metro (Québec)

Tableau 13 : Détail de la structure tarifaire de Gaz Métro

Gaz Métro	D1	D3	D4
Accès au service	Clients résidentiels, commerciaux et industriels avec des profils de consommation irréguliers	Clients commerciaux et industriels avec consommation stable	Clients commerciaux et industriels avec consommation stable
Admissibilité	Aucune	Consommation minimale de 333 m ³ /jour; coefficient d'utilisation de 60 % et obligation minimale annuelle (OMA) de 75 000 m ³ ou plus	Minimum de 10 000 m ³ /jour OMA de 75 000 m ³ ou plus
Engagement	Obligation minimale annuelle (OMA), si subvention.	OMA de 78 % de la consommation annuelle projetée pour la première année et 78 % de la consommation de l'année précédente pour les années subséquentes	OMA de 78 % de la consommation annuelle projetée pour la première année et 78 % de la consommation de l'année précédente pour les années subséquentes



Gaz Métro	D1		D3	D4
Structure et tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2016²⁴				
Distribution	Coût des appareils de mesure (¢/m ³)	Prix unitaire progressif à 7 paliers sur la consommation annuelle	Aucun	Aucun
	Distribution (¢/m ³)	Prix unitaire dégressif à 9 paliers	Prix unitaire fixe sur le volume retiré. Prix unitaire dégressif à 9 paliers sur le volume souscrit. Prix unitaire dégressif à 7 paliers sur le volume excédant.	Prix unitaire fixe sur le volume retiré. Prix unitaire dégressif à 9 paliers sur le volume souscrit. Prix unitaire dégressif à 7 paliers sur le volume excédant.
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements aux inventaires	Transport (¢/m ³)	Prix unitaire fixe	Prix unitaire fixe	Prix unitaire fixe
	Fourniture (¢/m ³)	Prix unitaire mensuel soumis aux variations de prix de la molécule de gaz naturel	Prix unitaire mensuel soumis aux variations de prix de la molécule de gaz naturel	Prix unitaire mensuel soumis aux variations de prix de la molécule de gaz naturel
	Équilibrage (¢/m ³)	Prix unitaire personnalisé Gestion saisonnière (pour les frais liés aux outils d'entreposage)	Prix unitaire personnalisé Gestion saisonnière (pour les frais liés aux outils d'entreposage)	Prix unitaire personnalisé Gestion saisonnière (pour les frais liés aux outils d'entreposage)
	Ajustement aux inventaires (¢/m ³)	Prix unitaire ajusté mensuellement en fonction des coûts réels de fourniture et transport	Prix unitaire ajusté mensuellement en fonction des coûts réels de fourniture et transport	Prix unitaire ajusté mensuellement en fonction des coûts réels de fourniture et transport
Coûts de programmes	SPEDE (¢/m ³)	Prix unitaire fixe	Prix unitaire fixe	Prix unitaire fixe
Autres cavaliers tarifaires	Aucun		Aucun	Aucun
Taxes autres que les taxes provinciales, d'État et fédérales	Aucune		Aucune	Aucune

²⁴ Gaz Metro - Conditions de services et tarifs au 1^{er} Janvier 2016 2016

EGD (Ontario)

Tableau 14 : Détail de la structure tarifaire d'EGD

EGD		Rate 1 – Résidentiel	Rate 6 – Commercial et industriel	Tarif 110 – Commercial et industriel à profil constant
Accès au service		Clients résidentiels	Clients commerciaux et industriels	Clients commerciaux et industriels consommant de gros volumes
Admissibilité		Aucun	Aucun	Volume journalier > 1865 m3 Volume annuel > 146 fois volume / jour
Engagement		Contrat minimum de 12 mois	Contrat minimum de 12 mois	Contrat minimal de 12 mois
Tarifs en vigueur au 1^{er} octobre 2016²⁵				
Distribution	Frais de service (\$)	Prix fixe mensuel	Prix fixe mensuel	Prix fixe mensuel
	Distribution (¢/m3)	Prix unitaire dégressif à 4 paliers	Prix unitaire dégressif à 6 paliers	Prix unitaire fixe pour le volume souscrit Prix unitaire dégressif à 2 paliers pour le volume retiré
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements.	Transport (¢/m3)	Prix unitaire fixe ajusté trimestriellement	Prix unitaire fixe ajusté trimestriellement	Prix unitaire fixe pour le volume retiré, ajusté trimestriellement
	Fourniture (¢/m3)	Prix unitaire fixe ajusté trimestriellement	Prix unitaire fixe ajusté trimestriellement	Prix unitaire fixe pour le volume retiré, ajusté trimestriellement
	Équilibrage (¢/m3)	Aucun	Aucun	Prix unitaire fixe pour le volume retiré, ajusté chaque trimestre.
	Ajustement des coûts (¢/m3)	Prix unitaire fixe. Ajustements à la hausse ou à la baisse suivant le prix réel de fourniture, distribution, transport et équilibrage	Prix unitaire fixe. Ajustements à la hausse ou à la baisse suivant le prix réel de fourniture, distribution, transport et équilibrage	Prix unitaire fixe. Ajustements à la hausse ou à la baisse suivant le prix réel de fourniture, distribution, transport et équilibrage

²⁵Ontario Energy Board– Decision and Order EB-2016-0260 Enbridge Gas Distribution Inc



EGD	Rate 1 – Résidentiel	Rate 6 – Commercial et industriel	Tarif 110 – Commercial et industriel à profil constant
Coûts de programmes	Aucun	Aucun	Aucun
Autres cavaliers tarifaires (¢/m3)	Restauration et entretien des sites, tarif fixe par m3 consommé revu mensuellement	Prix unitaire ajusté mensuellement Restauration et entretien des sites	Prix unitaire ajusté mensuellement Restauration et entretien des sites,
Taxes (autres que provinciales, d'État ou fédérales)	Aucune	Aucune	Aucune



ATCO Gas (Alberta)

Tableau 15 : Détail de la structure tarifaire d'ATCO Gas

Titre		Low Use Delivery Service	Mid Use Delivery Service	High Use Delivery Service
Accès au service		Pour résidentiel, commercial et industriel de petite taille	Pour résidentiel, commercial et industriel de taille moyenne	Pour résidentiel, commercial et industriel de grande taille
Admissibilité		Consommation < 1200 GJ/an	Consommation entre [1200 et 8000] GJ/an	Consommation > 8000 GJ/an
Engagement		Contrat 12 mois minimum	Contrat 12 mois minimum	Contrat 12 mois minimum
Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2016²⁶				
Distribution	Frais de service (\$/jour)	Prix fixe par jour + Rider S : <i>Interim rider</i> , ajustements suivant les récents changements de l'organisme de régulation (\$/jour)	Prix fixe par jour + Rider S : <i>Interim rider</i> , ajustements suivant les récents changements de l'organisme de régulation (\$/jour)	Prix fixe par jour + Rider S : <i>Interim rider</i> , ajustements suivant les récents changements de l'organisme de régulation (\$/jour)
	Distribution (\$/GJ)	Prix unitaire fixe + Rider S : <i>Interim rider</i> (\$/GJ) + Rider W : Fluctuation des températures (\$/GJ)	Prix unitaire fixe + Rider S : <i>Interim rider</i> (\$/GJ) + Rider W : Fluctuation des températures (\$/GJ)	Prix fixe pour la demande de pointe journalière (\$/GJ/jour) + Rider S : <i>interim rider</i>
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements.	Transport (\$/GJ)	Rider T : <i>Transmission Service Charge</i> , frais de transport à un prix unitaire fixe	Rider T : <i>Transmission Service Charge</i> , frais de transport à un prix unitaire fixe	Rider T : <i>Transmission Service Charge</i> , frais de transport à un prix unitaire fixe
	Fourniture (¢/m3)	Aucun (fourniture par tierce partie)	Aucun (fourniture par tierce partie)	Aucun (fourniture par tierce partie)
	Équilibrage	Aucun	Aucun	Aucun

²⁶ Atco Gas and Pipelines LTD. Atco Gas South Rate schedules November 1, 2016



Titre		Low Use Delivery Service	Mid Use Delivery Service	High Use Delivery Service
	(¢/m3)			
	Ajustement des coûts (¢/m3)	Aucun	Aucun	Aucun
Coûts de programmes		Aucun	Aucun	Aucun
Autres cavaliers tarifaires		Aucun	Aucun	Aucun
Taxes (autres que provinciales, d'état ou fédérales)		Rider A : Municipal Franchise Fee, pour l'utilisation des terrains municipaux. Mis à jour mensuellement Rider B : Municipal Property Tax	Rider A : <i>Municipal Franchise Fee</i> , pour l'utilisation des terrains municipaux, mis à jour mensuellement Rider B : <i>Municipal Property Tax</i>	Rider A : <i>Municipal Franchise Fee</i> , pour l'utilisation des terrains municipaux, mis à jour mensuellement Rider B : <i>Municipal Property Tax</i>

UGI UTILITIES (Pennsylvanie)

Tableau 16 : Détail de la structure tarifaire pour de UGI Utilities

UGI Utilities		Rate R – Résidentiel General Service	Rate N – Non-residential General Service	Rate LFD – Large firm Delivery Service
Accès au service		Clients résidentiels	Clients commerciaux et industriels	Pour les gros consommateurs industriels
Admissibilité		Aucun	Aucun	Volume souscrit minimal de 50 Mcf / jour
Engagement		Contrat minimum de 12 mois	Contrat minimum de 12 mois	50% du volume souscrit Contrat minimum de 3 ans
Tarifs en vigueur au 18 octobre 2016 ²⁷				
Distribution	Frais de service (\$)	Frais fixe mensuel	Frais fixe mensuel	Frais fixe mensuel
	Distribution (\$/Mcf)	Prix unitaire fixe	Prix unitaire fixe	Prix unitaire dégressif à 2 paliers pour le volume retiré Prix unitaire fixe pour le volume souscrit Prix unitaire fixe pour le volume excédant le volume souscrit
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements.	Transport (\$/Mcf)			
	Fourniture (\$/Mcf)	Rider B : Purchased Gas Cost, Prix unitaire fixe ajusté trimestriellement, pour la fourniture du gaz Rider E : Gas Procurement Charge Couvre les frais administratifs de la fourniture du gaz	Rider B : Purchased Gas Cost, Prix unitaire fixe ajusté chaque trimestriellement, pour la fourniture du gaz Rider E : Gas Procurement Charge Couvre les frais administratifs de la fourniture du gaz	Aucun (fourniture par tierce partie)

²⁷ UGI Utilities, Inc. – Gas Division Gas Tariff Including the gas service tariff No. 6 and gas choice supplier tariff No 6-S



UGI Utilities		Rate R – Résidentiel General Service	Rate N – Non-residential General Service	Rate LFD – Large firm Delivery Service
	Ajustements des coûts (\$/Mcf)	Rider D : Merchant Function Représente un % du rider B pour l'ajustement des coûts de la fourniture, pour la concurrence des fournisseurs de l'état.	Rider D : Merchant Function Représente un % du rider B pour l'ajustement des coûts de la fourniture, pour la concurrence des fournisseurs de l'état.	
	Coûts de programmes (\$/Mcf)	Rider F : <i>Universal Service Program</i> (regroupe tous les programmes à faible revenu et cotisation du distributeur) Rider G : Energy Efficiency program Prix unitaire fixe Rider H : Technology and economic program, subvention pour les clients favorisant l'installation de technologie au gaz Tarif négociable directement entre le distributeur et le consommateur	Rider F : <i>Universal Service Program</i> (regroupe tous les programmes à faible revenu et cotisation du distributeur) Rider G : Energy Efficiency program Prix unitaire fixe Rider H : Technology and economic program, subvention pour les clients favorisant l'installation de technologie au gaz Tarif négociable directement entre le distributeur et le consommateur	Rider G : <i>Energy Efficiency Program</i> , Prix unitaire fixe Rider H : <i>Technology and Economic Program</i> , subvention pour les clients favorisant l'installation de technologie au gaz. Prix unitaire négocié directement entre le distributeur et le consommateur
	Autres cavaliers tarifaires	Aucun	Aucun	Aucun
	Taxes autres que les taxes provinciales, municipales et fédérales applicables	Rider A : State Tax ajustment, pourcentage applicable sur la facture totale du mois en cours, dépend de la municipalité desservie	Rider A : State Tax ajustment, pourcentage applicable sur la facture totale du mois en cours, dépend de la municipalité desservie	Rider A : State Tax ajustment, pourcentage applicable sur la facture totale du mois en cours, dépend de la municipalité desservie



CITIZENS ENERGY GROUP (Indiana)

Tableau 17 : Détail de la structure tarifaire de Citizens Energy Group

Citizens Energy Group		Rate D2 Residential service for heating purpose	Rate D3 General Non-heating delivery service	Rate D4 General heating delivery service	Rate D5 Large volume Delivery Service
Accès au service		Clients résidentiels avec chauffage au gaz naturel	Clients de tout secteur ayant une consommation constante, sans chauffage au gaz naturel	Clients de tout secteur avec chauffage au gaz naturel	Clients commercial et industriel consommant de gros volumes de gaz naturel.
Admissibilité		Aucun	Aucun	Aucun	Consommation annuelle minimale de 300 000 therm
Engagement		12 mois	12 mois	12 mois	Cette information n'est pas publique
Tarifs en vigueur au 1 octobre 2016²⁸					
Distribution	Frais des compteurs (\$)	Frais fixe mensuel	Frais fixe mensuel, selon le type / classe de compteur	Frais fixe mensuel, suivant le type / classe de compteur	Frais fixe mensuel, suivant le type / classe de compteur
	Distribution (\$/Therm)	Prix unitaire dégressif à 2 paliers	Prix unitaire à 3 paliers	Prix unitaire à 4 paliers	Prix unitaire fixe pour le volume retiré Prix unitaire fixe pour le volume journalier consommé en pointe en hiver.
Fourniture, transport, équilibrage et ajustements.	Transport	Rider A : Gas Supply Charge , couvre les frais lié à la fourniture du gaz, le transport et l'équilibrage de	Rider A : Gas Supply Charge , couvre les frais lié à la fourniture du gaz, le transport et l'équilibrage de réseau de	Rider A : Gas Supply Charge , couvre les frais lié à la fourniture du gaz, le transport et l'équilibrage de	Rider A : Gas Supply Charge , couvre les frais lié à la fourniture du gaz, le transport et l'équilibrage
	Fourniture				
	Équilibrage				

²⁸ Gas delivery, Gas supply, and administrative services rates, terms and conditions Citizens Energy Group gas

Citizens Energy Group		Rate D2 Residential service for heating purpose	Rate D3 General Non-heating delivery service	Rate D4 General heating delivery service	Rate D5 Large volume Delivery Service
	Ajustements des coûts	réseau de distribution. Prix unitaire fixe mis à jour chaque mois.	distribution. Prix unitaire fixe mis à jour chaque mois.	réseau de distribution. Prix unitaire fixe, mis à jour chaque mois.	de réseau de distribution. Prix unitaire fixe mis à jour chaque mois.
Coûts de programmes (\$/therm)		Rider F: Universal Service Fund. Regroupe tous les programmes d'accès au GN et ménages à faible revenu. Prix unitaire fixe Rider E : Energy Efficiency Program (fonds pour les programmes d'efficacité énergétique) Prix unitaire fixe	Rider F: Universal Service Fund. Regroupe tous les programmes d'accès au GN et ménages à faible revenu. Prix unitaire fixe Rider E : Energy Efficiency Program (fonds pour les programmes d'efficacité énergétique) Prix unitaire fixe	Rider F: Universal Service Fund. Regroupe tous les programmes d'accès au GN et ménages à faible revenu. Prix unitaire fixe Rider E : Energy Efficiency Program (fonds pour les programmes d'efficacité énergétique) Prix unitaire fixe	Rider F: Universal Service Fund. Regroupe tous les programmes d'accès au GN et ménages à faible revenu. Prix unitaire fixe
Autres cavaliers tarifaires		Rider C: Customer Benefits Distribution. Crédit pour le consommateur reflétant les bénéfices du distributeur par ses activités non régulés par la commission. Rider D : Ajustement des coûts pour tenir compte des variations de degrés jour de chauffage.	Rider C: Customer Benefits Distribution. Crédit pour le consommateur reflétant les bénéfices du distributeur par ses activités non régulés par la commission. Rider D : Ajustement des coûts pour tenir compte des variations de degrés jour de chauffage.	Rider C: Customer Benefits Distribution. Crédit pour le consommateur reflétant les bénéfices du distributeur par ses activités non régulés par la commission. Rider D : Ajustement des coûts pour tenir compte des variations de degrés jour de chauffage.	Rider C: Customer Benefits Distribution. Crédit pour le consommateur reflétant les bénéfices du distributeur par ses activités non régulés par la commission. Rider D : Ajustement des coûts pour tenir compte des variations de degrés jour de chauffage.
Taxes autres que les taxes provinciales, municipales et fédérales applicables		Aucune	Aucune	Aucune	Aucune

Michigan Gas Utilities (Michigan)

Tableau 18 : Détail de la structure tarifaire de Michigan Gas Utilities

Michigan Gas Utilities		Residential	Small General Service (SGS)	Large General Service (LGS)
Accès au service		Clients résidentiels seulement. Non applicable aux établissements à usage mixte résidentiel – commercial	Clients commerciaux ou industriels	Clients commerciaux ou industriels
Admissibilité		N-D	N-D	N-D
Engagement		N-D	N-D	N-D
Structure et Tarifs en vigueur au 1^{er} novembre 2016²⁹				
Distribution	Frais des compteurs (\$)	Prix mensuel fixe	Prix mensuel fixe	Prix mensuel fixe
	Distribution (\$/Mcf)	Prix unitaire fixe	Prix unitaire fixe	Prlx unitaire fixe
Fourniture et transport (\$/Mcf)	Transport	Gas Cost Recovery Factor (GCR) : Coûts en lien avec le transport et l'équilibrage. Prix unitaire fixe, ajusté mensuellement par la commission.	Gas Cost Recovery Factor (GCR) : Coûts en lien avec le transport et l'équilibrage. Prix unitaire fixe, ajusté mensuellement par la commission.	Gas Cost Recovery Factor (GCR) : Coûts en lien avec le transport et l'équilibrage. Prix unitaire fixe, ajusté mensuellement par la commission.
	Fourniture	Gas Supply Acquisition Charge : Coûts en lien avec la fourniture et l'ajustement des inventaires Prix unitaire fixe réajusté chaque mois par la commission	Gas Supply Acquisition Charge : Coûts en lien avec la fourniture et l'ajustement des inventaires Prix unitaire fixe réajusté chaque mois par la commission	Gas Supply Acquisition Charge : Coûts en lien avec la fourniture et l'ajustement des inventaires Prix unitaire fixe réajusté chaque mois par la commission
	Équilibrage	Inclus dans les frais de transport et de fourniture	Inclus dans les frais de transport et de fourniture	Inclus dans les frais de fourniture
	Ajustements	Inclus dans les frais de fourniture	Inclus dans les frais de fourniture	Inclus dans les frais de fourniture

²⁹ Michigan gas utilities corporation rate book for natural gas service M.P.S.C. no. 2 – gas



Michigan Gas Utilities	Residential	Small General Service (SGS)	Large General Service (LGS)
Coûts de programmes	Energy Optimization (EO) Surcharges : Programmes d'efficacité énergétique. Prix unitaire fixe (\$/Mcf)	Energy Optimization (EO) Surcharges : Programmes d'efficacité énergétique. Prix fixe par nombre de compteurs et par mois	Energy Optimization (EO) Surcharges : Programmes d'efficacité énergétique. Prix fixe par nombre de compteurs et par mois
Autres cavaliers tarifaires	Aucun	Aucun	Aucun
Taxes autres que les taxes provinciales, municipales et fédérales applicables	Aucune	Aucune	Aucune

ANNEXE IV CONSOMMATION MENSUELLE DES PROFILS TYPES

La consommation mensuelle des différents profils types est détaillée dans le Tableau 19.

Tableau 19 : Profils types de consommation mensuelle

Mois	Profil 1 Résidentiel (m ³)	Profil 2 Commercial saisonnier (m ³)	Profil 3 Commercial constant (m ³)	Profil 4 Industriel (m ³)
Octobre	131	22 883	32 016	1 618 758
Novembre	267	41 306	34 364	1 727 813
Décembre	464	68 251	40 022	1 861 984
Janvier	553	80 369	42 160	1 976 965
Février	478	69 672	37 565	1 807 126
Mars	364	54 650	37 622	1 886 195
Avril	173	28 504	32 105	1 679 511
Mai	41	10 734	29 872	1 504 259
Juin	0	4 932	27 945	1 472 226
Juillet	0	5 096	28 877	1 437 159
Août	0	5 096	28 877	1 521 041
Septembre	26	8 508	28 576	1 506 964
Total annuel	2 674	400 000	400 000	20 000 000

Source : Cause tarifaire 2017, R-3970-2016, Pièce B-0100 Hypothèses, Société en commandite Gaz Métro³⁰

³⁰ Lien : https://sde.regie-energie.qc.ca/projets/372/DocPrj/R-3970-2016-B-0010-Demande-Piece-2016_04_29.pdf

ANNEXE V ANALYSE COMPARATIVE

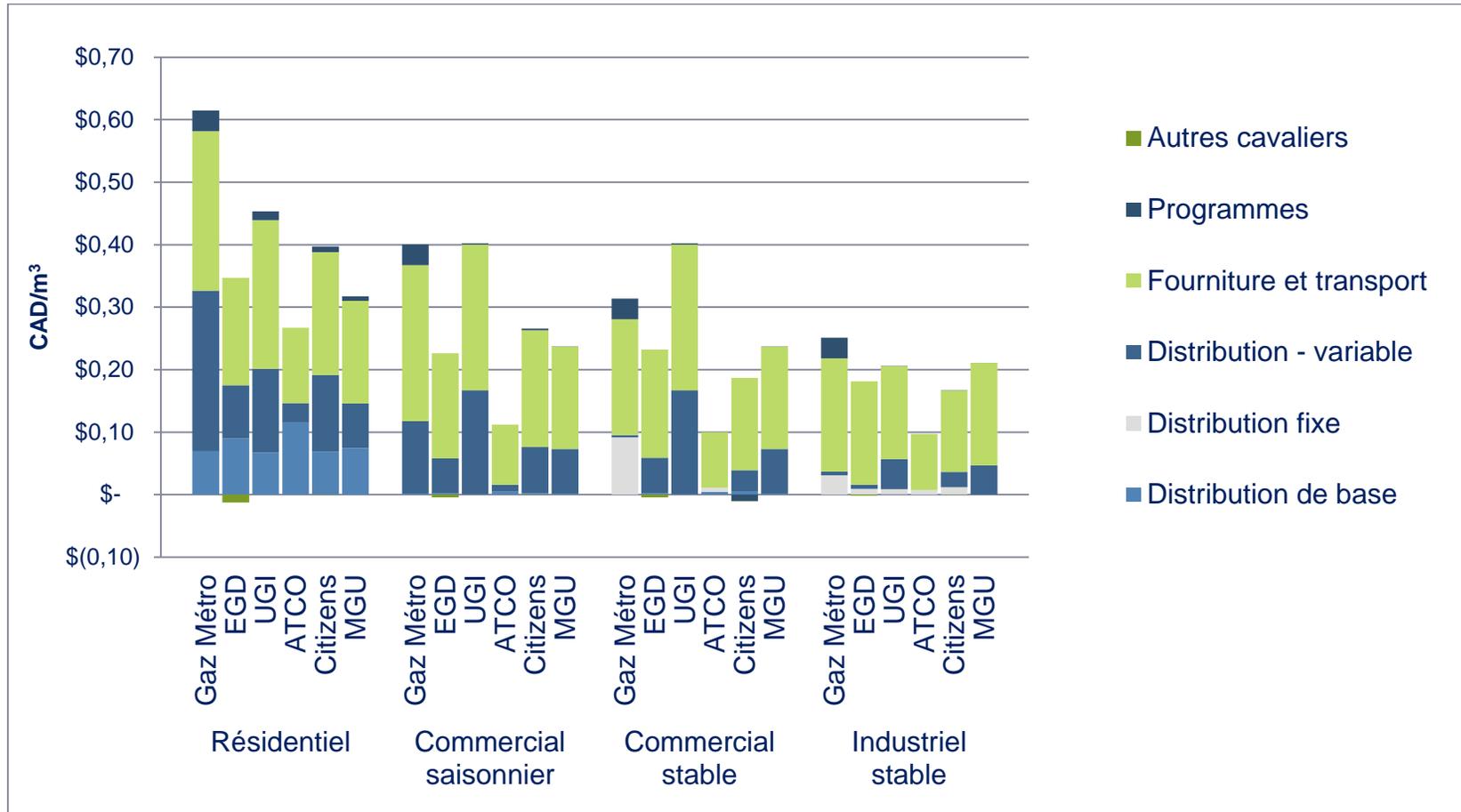


Figure 3 : Ventilation des montants facturés pour les quatre profils types

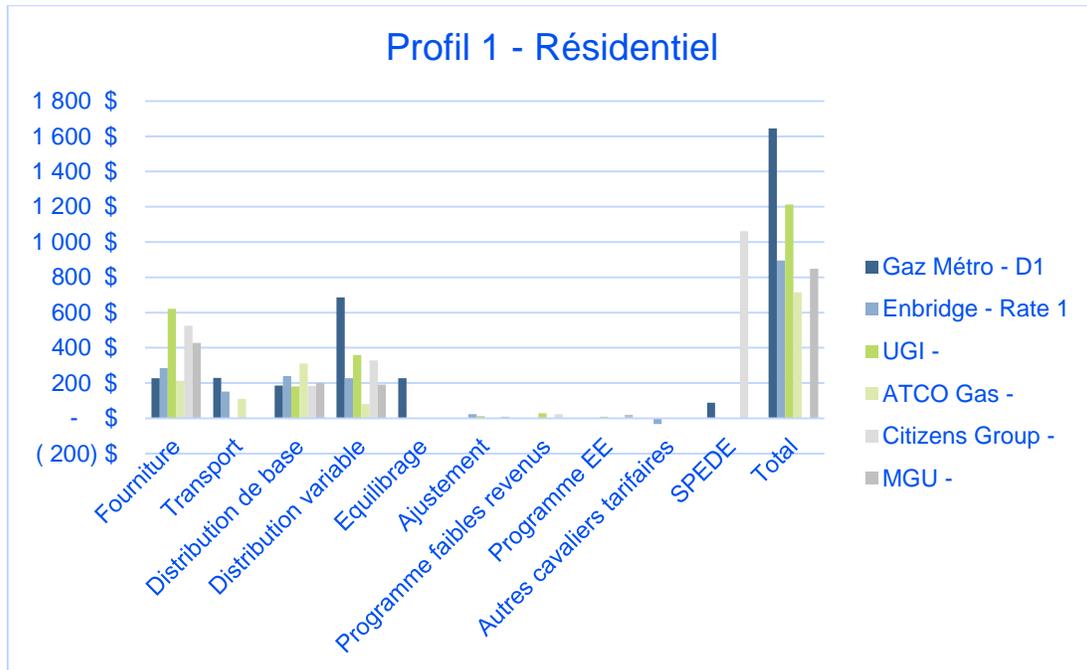


Figure 4 : Sommaire des coûts pour le profil 1 - résidentiel

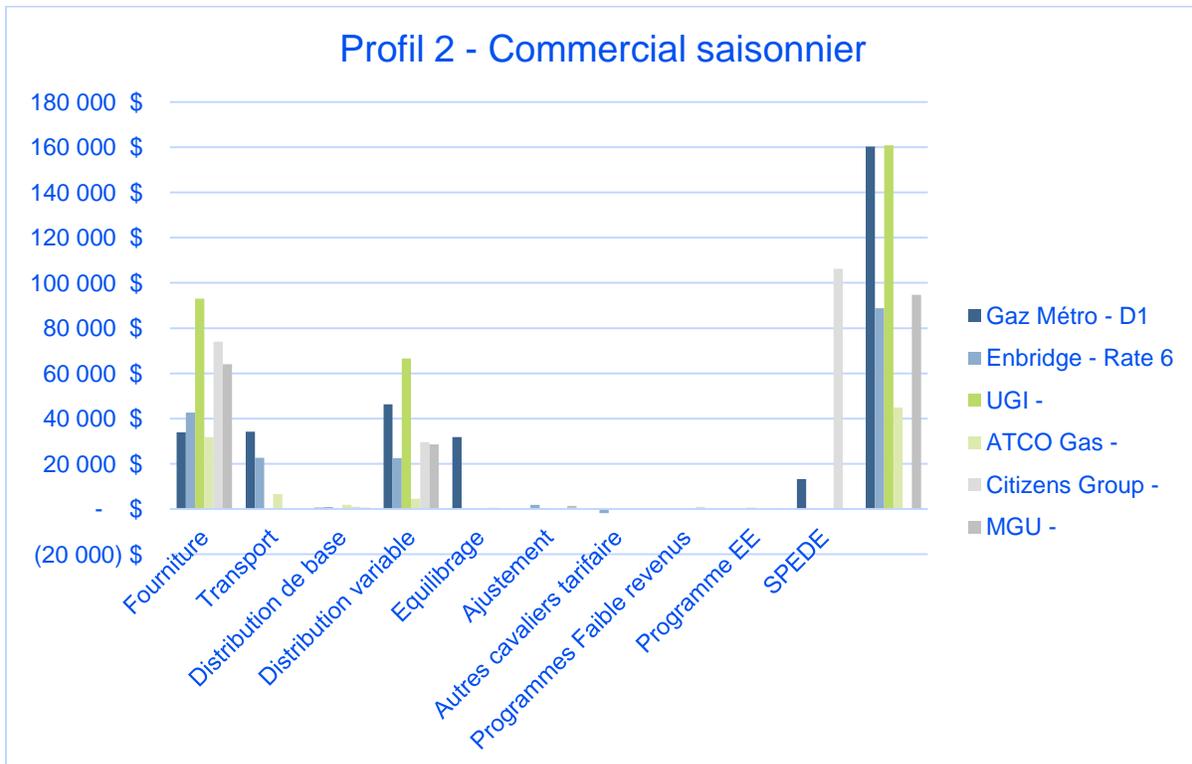


Figure 5 : Sommaire des coûts pour le profil 2 – commercial saisonnier

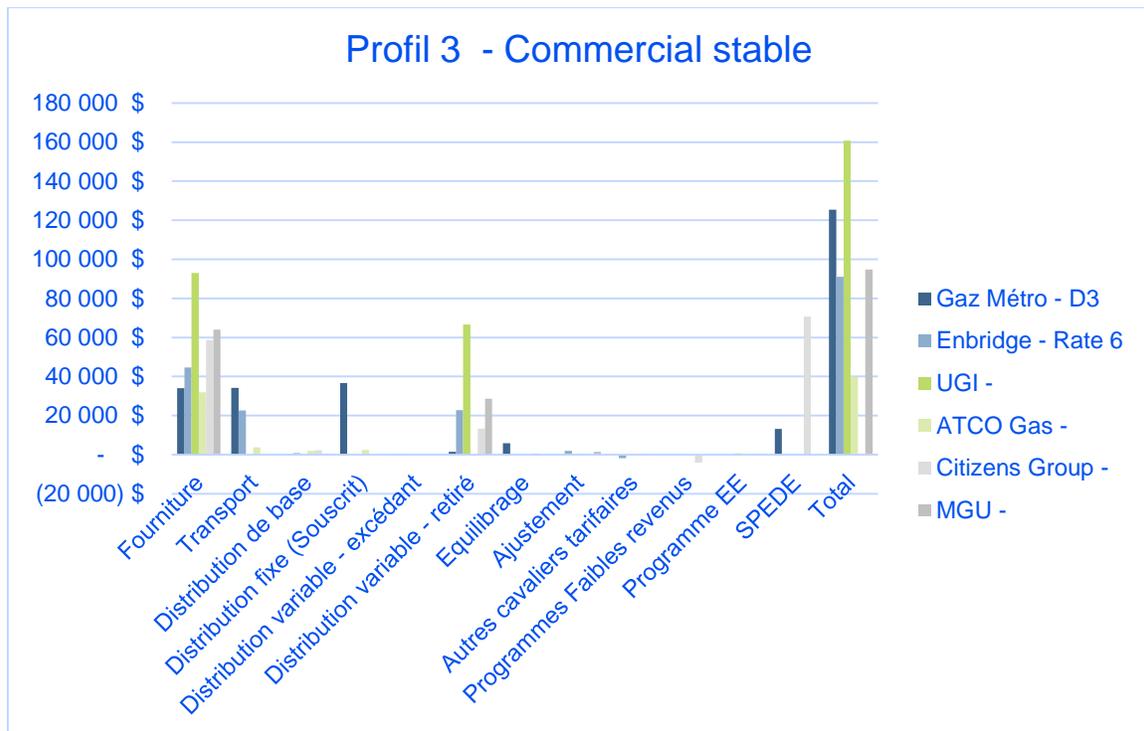


Figure 6 : Sommaire des coûts pour le profil 3 – commercial stable

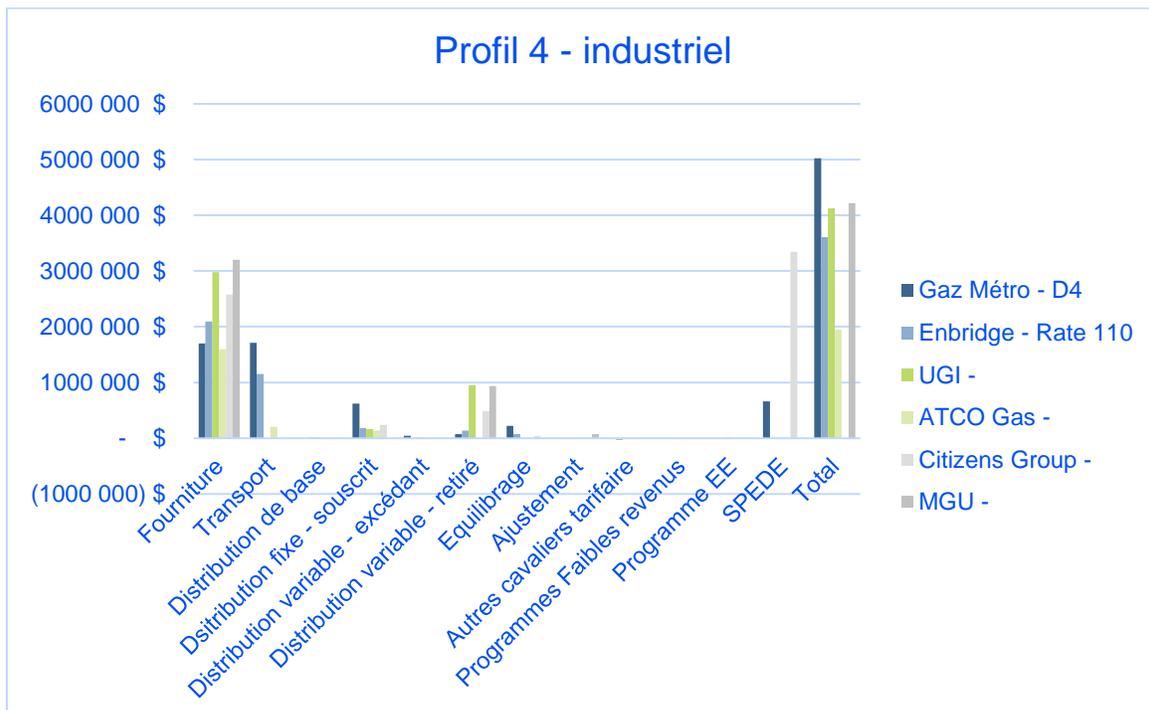


Figure 7 : Sommaire des coûts pour le profil 4 – industriel



ECONOLER